

JUIN 2023
N°55

BULLETIN D'INFORMATION



Châtenois

INFOS



Quoi de neuf ?



Eclairage des remparts

P14



Maisons fleuries

P12



Contournement

P3



L'été est là dans toute sa magnificence et permet à chacun de profiter de l'écrin de nature qui entoure Châtenois. La nature, dans sa grande sagesse, nous rappelle qu'après l'hiver, le printemps revient toujours.

L'Europe traverse des moments dramatiques avec une guerre absurde et terriblement meurtrière à 1 000 kms de chez nous. Ce conflit terrible nous rappelle la chance que nous avons de vivre dans un pays en paix comme la France. Il nous rappelle aussi la nécessité du dialogue et de l'écoute dans la vie sociale. C'est par le travail et l'effort que nous garderons notre niveau de vie et notre protection sociale.

A Châtenois, nous continuons à préparer l'avenir par des investissements dans différents domaines. Vous avez, depuis quelques semaines, pu vous rendre compte de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. Cette démarche a pris plus de temps que prévu, car il a fallu adapter 18 armoires électriques et les fabricants étaient en rupture de stocks. De nombreuses communes ont eu la même idée que Châtenois...

Le complexe sportif Pierre RISCH est achevé et son inauguration aura lieu le week-end du 29 et du 30 juillet. Superbe réalisation au service de la jeunesse !

Rue de Ribeauvillé, le grand chantier d'enfouissement des réseaux et de réfection de la voirie s'achèvera dans les prochaines semaines et

permettra de sécuriser les déplacements dans cette rue en améliorant aussi la réduction de la vitesse Rue du Bailliage.

La rénovation énergétique de l'Ecole maternelle des Bains va être lancée cet été et devrait nous permettre de faire de substantielles économies de chauffage. L'isolation extérieure de tout le bâtiment sera le poste le plus important de ce chantier.

L'extension du réseau de vidéoprotection permet d'améliorer la sécurité de tous. Les gendarmes devraient intégrer, au cours des prochains mois, de façon provisoire, le bâtiment Alcys, ancien Hôtel de l'Aigle, pour y installer la nouvelle brigade de gendarmerie de Châtenois, en attendant la construction des nouveaux bâtiments sur le site HARTMANN, construction qui devrait démarrer en 2024. La promesse du Président de la République lors de sa visite d'avril 2022 est donc tenue. Nous vous offrons d'ailleurs avec ce bulletin un livret souvenir de ce moment historique !

Un nouveau camion plateau tri-benne a été acheté pour le Service Technique afin de faciliter le travail de nos agents à votre service.

Le tourisme est une source de richesse et d'emplois importante pour notre secteur. Ainsi l'an passé, la fréquentation du territoire de la Communauté de Communes a augmenté de 30 % par rapport à 2019, dernière année de référence avant le COVID.

C'est dans cette dynamique que vont être lancés les travaux de la Maison du Tourisme et du Patrimoine et ce à la rentrée. Des

fouilles archéologiques dans le jardin ont permis de découvrir les traces d'un atelier de tissage du Haut Moyen-Age, datant peut-être de l'an mille. Cette maison des années 1800 vous permettra aussi d'admirer les plus beaux objets découverts lors des fouilles du jardin du presbytère.

Vous pouvez soutenir ce beau projet de valorisation de notre histoire commune via la Fondation du Patrimoine. Ainsi, un don de 100 € ne vous coûte en réalité que 34 €. Une page dans ce bulletin vous en présente les modalités pratiques.

C'est aussi dans cette dynamique de valorisation du patrimoine que nos équipes ont travaillé à la pose de gaines pour l'éclairage des remparts, avec des projecteurs leds, afin de profiter du site pour des animations culturelles.

Enfin, le projet de restructuration du Collège de Châtenois devrait démarrer en février 2024. Gros chantier de plus de 15 millions d'euros !

Avec vous, avec nos associations dynamiques, nous continuons à construire le Châtenois de demain, pour une vie collective harmonieuse !

Bel été de rencontres, de découvertes, de ressourcement à chacun d'entre vous !

Votre maire,
Luc ADONETH

Directeur de la publication : Luc ADONETH, Maire • Responsable : Christine GILL, adjointe au maire • Rédaction : la municipalité, les agents municipaux, les associations et la commission du bulletin municipal • Crédits photographiques : Mairie de Châtenois, Baptiste WEISS, Patrick NICOLLE • Maquette & mise en page : aino&studio • Impression : CAR Sélestat

Sommaire

ÉDITO

P2

VIE MUNICIPALE

P6

JEUNESSE

P15

HISTOIRE

P16

ENVIRONNEMENT

P20

SPORT

P21

PAROLES
DE SÉNIORS

P26

VIE ASSOCIATIVE

P26

VIE ÉCONOMIQUE
& TOURISTIQUE

P31

ÉTAT CIVIL

P34

TRIBUNE

P35

AGENDA

P35



Les principales délibérations du Conseil

DEPUIS DÉCEMBRE 2022

SMICTOM : INFORMATIONS

Pour 2023, une augmentation de 2 % de la redevance a été actée. Par ménage et par an, cela représente 4 à 6 € selon le volume généré. Les déchets des communes, gérés en déchèterie, représentent un coût de 800 000 € par an, soit 16 % des dépenses de fonctionnement des déchèteries.

Convention de déneigement au CSDND

Pour assurer le suivi post-exploitation du CSDND, les travaux de couverture à venir et les interventions urgentes sur site, il est proposé une nouvelle convention de déneigement pour la période 2023-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PATRIMOINE FONCIER - ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE - SPORT

Règlement intérieur et convention d'occupation du Complexe Pierre RISCH

Les travaux du Complexe Pierre RISCH s'achèvent et les premiers entraînements ont eu lieu sur le terrain synthétique mi-mars. Le club de football local a pris possession des lieux.

Le Conseil municipal adopte le règlement intérieur, la charte du sportif et la convention d'occupation par l'AS Châtenois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Eclairage public : modification des horaires

Compte tenu des augmentations très importantes du coût de l'énergie, un plan de sobriété énergétique a été élaboré. Il est proposé d'éteindre l'éclairage public pendant une partie de la nuit, diminuant ainsi le temps d'éclairage global de 50% sur l'année et compensant donc en grande partie la hausse des coûts.

DÉLIBÉRATION DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022 ADOPTÉE PAR 26 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET 1 ABSTENTION (M. BRUNSTEIN)

En raison des difficultés techniques et d'approvisionnement apparues après le vote, la délibération est modifiée comme suit : à compter du 20 février 2023, les luminaires sont éteints de minuit à 6h00 sur l'ensemble du ban communal et de minuit à 5h00 entre le rond-point de la RN59 et l'hôtel Dontenville ; l'extinction sur cette portion sera ajustée de 1h30 à 5h00 à compter du 2 mai 2023.

DÉLIBÉRATION DU 25 JANVIER 2023 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GRANDS TRAVAUX - AMÉNAGEMENT URBAIN - VOIRIE ET RÉSEAUX

Vidéoprotection : demandes de subventions

La Commune souhaite étendre son réseau de vidéosurveillance sur le ban communal et installer de nouvelles caméras près du cimetière, au complexe sportif, au Sulzfeld et sur le parvis de l'église. Pour solliciter l'aide du FIPDR et de la Région, un nouveau marché public a été lancé en novembre 2022. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter toutes subventions maximales auprès des services de l'Etat, de la Région et de tout autre organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maison du Tourisme et du Patrimoine : demandes de subventions

Le permis de construire a été déposé le 14 novembre 2022 et les travaux de démolition intérieure sont effectués en régie par les agents communaux. De nouvelles opportunités de financement se sont ouvertes en fin d'année, modifiant ainsi les stratégies de subventionnement. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter toutes subventions maximales auprès des services de l'Etat, de la Région, de la CeA, des Fonds européens, de la Fondation du Patrimoine et de tout autre organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT (4,6 M €)

Dans cette section, on retrouve toutes les dépenses de la commune relatives au fonctionnement courant et récurrent des services :

- Les charges à caractère général : eau, électricité, gaz, entretien des bâtiments, voirie, matériel
- Les charges de personnel : rémunérations et diverses cotisations
- L'atténuation de produits : reversement à l'Etat (environ 215 000 €, soit 1,3 M € sur un mandat)
- Les autres charges de gestion courante : indemnités des élus, subventions diverses
- Les charges financières : intérêts des emprunts.

Pour les recettes :

- Les produits des services : coupes de bois, droits de chasse et de pêche...
- Les impôts et taxes : la Commune n'a pas augmenté les impôts depuis 2015 et ne devrait pas les augmenter durant ce mandat.

Ecole maternelle des Bains : demandes de subventions

La Commune a décidé d'enclencher la rénovation thermique de l'École maternelle des Bains en 2023. Les travaux seront programmés cet été pendant la fermeture de l'école. Une étude thermique effectuée en décembre montre que l'objectif BBC peut être atteint pour ce bâtiment. Il s'agira de refaire l'isolation extérieure, le plancher bas, la VMC, l'isolation des combles, l'isolation et l'étanchéité des caissons des volets roulants, le calorifugeage des conduites de chauffage. Le remplacement des gouttières et certaines démolitions sont aussi prévus. Le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter toutes subventions maximales auprès des services de l'Etat, de la Région et de tout autre organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET - FINANCES

Compte administratif 2022 et compte de gestion 2022

Résultat de l'exercice 2022 :

FONCTIONNEMENT

Recettes	3 696 149,58 €
Dépenses	3 061 540,56 €
Résultat compte Administratif 2021	787 589,49 €
Excédent de fonctionnement	1 171 843,60 €

INVESTISSEMENT

Recettes	3 199 543,19 €
Dépenses	3 030 859,31 €
Résultat du Compte Administratif 2022	168 683,88 €
Résultat Compte Administratif 2021	1 363 384,48 €
Excédent d'investissement	1 532 068,36 €
Restes à réaliser 2022	1 699 240,99 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE

Excédent de fonctionnement	1 171 843,60 €
Affectation obligatoire au 1068 (résultat de l'investissement - Compte Administratif 2021 + résultat Compte Administratif 2022 - restes à réaliser 2022)	167 172,63 €
Excédent d'investissement	1 532 068,36 €

Budget primitif 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	4 656 264,50 €
Recettes de fonctionnement	4 656 264,50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	4 752 178,49 €
Recettes d'investissement	4 752 178,49 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LE BUDGET PRIMITIF 2023 AVEC 25 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS (MM. BRUNSTEIN ET LACHMANN)

TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Depuis 2020, le taux de la TH était figé à sa valeur de 2019 et ce jusqu'en 2022 inclus, suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de la TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Suite à ces informations, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023 et donc de les maintenir comme suit :

TH (Taxe d'habitation)	19,17 %
TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties)	26,49 %
TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties)	43,89 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	17,72 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Qu'est-ce que le budget ?

A Châtenois, le montant total du budget 2023 s'élève à 9,3 M €.

Le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes disponibles au cours de l'année, afin de permettre à tous les services municipaux de fonctionner correctement. Il est soumis au vote et approuvé par le Conseil municipal tous les ans. Pour autant, il s'inscrit dans une trajectoire pluriannuelle. Ces projections financières permettent de maintenir l'équilibre budgétaire dans le temps. Le budget se décompose en deux parties, tant pour les dépenses que pour les recettes :

UNE SECTION D'INVESTISSEMENT (4,7 M €)

Dans cette section, on retrouve l'ensemble des projets de la Commune : la finalisation du complexe sportif Pierre RISCH, le démarrage de la Maison du Tourisme et du Patrimoine, le réaménagement et la sécurisation de la Rue de Ribeauvillé, le remplacement de l'éclairage public énergivore, le réaménagement du Neuweg, l'augmentation de la vidéosurveillance, la mise en valeur des remparts et du site des fouilles, la rénovation énergétique au niveau BBC (bâtiment basse consommation) de l'Ecole des Bains, la mise en étude pour réduire les consommations de l'Ecole Krafft et de l'Espace Les Tisserands.

Pour les recettes : elles sont issues de l'autofinancement obligatoire, des excédents de fonctionnement, des excédents de l'investissement, des différentes subventions d'autres collectivités et du remboursement d'une partie de la TVA sur les travaux.

Face aux événements et à l'inflation, concrètement qu'est-ce que cela implique ?

Pour Châtenois, le contexte économique et la hausse continue touchent tous les secteurs : énergie, prestations de services, travaux... Châtenois a également pris en compte les évolutions réglementaires en matière de dépenses de personnel. A titre d'exemple, les charges à caractère général évoluent de + 30,1 % en 2023 avec notamment les énergies + 220 000 € pour 2023. Les charges de personnel évoluent de 24,1 % en 2023 ; cette augmentation n'est pas uniquement liée à la revalorisation des salaires, car des embauches ont été prévues.

La Commune a su anticiper l'inflation en contractant encore en 2022 un emprunt à un taux à 0,75 %. Elle va continuer à réduire les consommations d'énergie en investissant dans la performance énergétique des bâtiments et de l'éclairage public.



Après un an et demi de travaux, le nouveau complexe sportif est ouvert pour le plus grand bonheur de ses usagers : les licenciés de l'AS Châtenois football alternent avec les collégiens sur le site et profitent de l'ensemble des équipements : deux terrains de football, l'un en gazon naturel et l'autre en gazon synthétique, une piste d'athlétisme, des vestiaires pour joueurs et arbitres, une salle de convivialité, des rangements... Ainsi qu'un grand parking de 80 places ouvert à tous, équipé notamment de stationnements pour vélos, pour deux-roues motorisés, d'un dépose-bus et d'une borne de recharge pour les véhicules électriques, en plus des traditionnelles places pour les véhicules légers et les personnes à mobilité réduite. Le parking profite également aux usagers des équipements sportifs voisins, à savoir le city stade, le pumptrack et le skate parc. Il peut également servir de parking de covoiturage, pour délester celui de la Grube qui arrive régulièrement à saturation.

Le pumptrack et le skate parc ont été dernièrement rafraichis avec une nouvelle recharge de sable pour le premier et un relooking en graffiti pour le second (effectué par les jeunes dans le cadre d'une activité de l'intercommunalité). Ces équipements sont libres d'accès, contrairement au complexe sportif qui est clos et surveillé, uniquement accessible aux usagers déclarés que sont l'AS Châtenois football et le collège.

Ces usagers se sont engagés, via une charte, une convention et un règlement, à respecter les règles de fonctionnement du site, qui comprennent non seulement la ligne de conduite du bon usage et du respect des locaux, mais également le respect du voisinage avec, entre autres, la fermeture des installations sportives à 22h00 pour éviter toute nuisance sonore.

L'inauguration du complexe sportif aura lieu les 29 et 30 juillet 2023. Tous les Castinétains y sont conviés, qu'ils soient curieux de découvrir le site ou de faire émerger une nouvelle vocation sportive...



Au programme :

Samedi 29 juillet :

- 15h : cérémonie officielle
- 16h15 : ouverture des portes au public
- 17h : match de gala entre le Racing Club de Strasbourg 2 et l'ASC Biesheim / coup d'envoi donné par José GUERRA

Dimanche 30 juillet

- 10h : matchs de jeunes de l'EHK (Entente du Haut-Koenigsbourg : Châtenois, Kintzheim, Scherwiller)
- 11h : match des anciens de l'AS Châtenois
- 14h : match des U18 de l'EHK contre le FC Ste Marguerite (Vosges)
- 16h : match de sélection de joueurs seniors du Centre Alsace contre le SC Lahr (Allemagne)

Tombola, buvette et restauration.
Venez nombreux !

Maison du Tourisme et du Patrimoine



La partie conceptuelle du projet de transformation de l'ancienne maison Scheibling (n°100 Rue du Maréchal Foch en face de l'école Krafft) en Maison du Tourisme et du Patrimoine est achevée et donnera lieu, dès septembre, au lancement des travaux sur le bâtiment et le jardin. A moins que les fouilles préventives archéologiques n'en décident autrement (résultats attendus début juillet) !

Les travaux comprennent la rénovation complète du bâtiment en ERP (Etablissement Recevant du Public) avec un espace d'exposition au niveau -1 (comprenant une extension vers le Sud), l'office de tourisme au niveau 0, un espace pédagogique au niveau +1, la transformation du bâtiment annexe (parcelle 330) en sanitaires publics, l'installation dans la cour arrière d'un abri à vélos (vélos à assistance électrique), la création dans le jardin d'un amphithéâtre extérieur en connexion avec l'extension sur laquelle sera implanté un parvis d'accueil, ainsi que le réaménagement de l'accès au bâtiment, de la cour arrière et du jardin. Le tout est coordonné par une scénographie de la Maison du Tourisme et du Patrimoine (MTP) qui se déploie à la fois dedans (bâtiment) et dehors (aménagement extérieur). Pas moins de 21 lots de travaux sont nécessaires à l'ensemble de ces travaux, estimés à plus de 2 M € TTC.



Fouilles préventives archéologiques dans le jardin de la Maison du Patrimoine



Commémoration du 8 mai

Après des mots de bienvenue et des remerciements adressés aux personnes présentes, aux anciens combattants et aux élus de la Commune, le Maire Luc ADONETH a donné la parole à Francis BOHN, le nouveau président de l'UNC de Châtenois. Dans son discours, ce dernier a évoqué avec une pensée émue son prédécesseur, Raymond HAUSS, décédé en février 2023.

Le premier magistrat a ensuite donné la parole aux élus du Conseil Municipal des Enfants qui ont lu un poème de Paul Éluard. Puis, il a donné lecture du message de Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la mémoire.

Le Maire a tenu à honorer la mémoire des 83 jeunes soldats castinétains morts pendant le conflit. Il a évoqué l'épisode tragique de juin 1940 près de la ferme IDOUX à Val-de-Villé. L'abbé Bernard BEUCHER, militaire au 330^{ème} régiment d'infanterie, avait été tué alors qu'il voulait se rendre à l'ennemi.

Deux gerbes ont ensuite été déposées au pied des monuments aux morts.





Francis BOHN, nouveau président de l'UNC

A l'issue de l'Assemblée Générale du 26 mars 2023, le Conseil d'Administration (CA) a élu à l'unanimité Francis BOHN président de l'UNC de Châtenois, suite au décès de l'ancien président Raymond HAUSS le 2 février 2023.

Vice-président de l'association depuis 2022, Francis BOHN est âgé de 74 ans. "Soldat de France" appelé du contingent, il a effectué son service militaire de 16 mois en métropole avec le grade de sergent. Il est, par ailleurs, capitaine honoraire des sapeurs pompiers.

Dirigée par le président honoraire Jean-Claude MUNTZINGER, l'Assemblée Générale avait auparavant rendu un vibrant hommage au président disparu Raymond HAUSS (voir l'article ci-contre). Parmi l'assistance de quelques 70 personnes, on releva la présence du maire Luc ADONETH, de Guy PERTUSA président de la Fédération UNC du Bas-Rhin, de Francis BILLIGER président des sociétés patriotiques, des colonels Jean-Louis DUBOIS et François JACQUOT, des représentants des associations d'anciens combattants voisines...

Le rapport moral du président de séance, le rapport d'activités du secrétaire Robert KUHR, le rapport financier du trésorier Bernard MARBACH furent approuvés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du tiers sortant, alors qu'André HEPP et Charles KOCH sont élus au CA. L'UNC de Châtenois compte actuellement 147 membres, dont un dernier Malgré-nous de 39/45 : Martin KEMPF, âgé de 99 ans cette année.

Dans le programme des activités 2023, outre les cérémonies patriotiques, sont prévus une excursion dans la proche région le 11 mai et un voyage dans le Jura en septembre. Le président honoraire mit en exergue la fidélité des porte-drapeaux Gilbert CONRATH et André HEPP ainsi que l'efficacité de Bernard MARBACH, le trésorier, qui a suppléé le président dans ses fonctions lors de sa longue maladie.

Après les interventions du maire et du président départemental qui relèvent le dynamisme et le parfait fonctionnement de l'association, après avoir encore une fois rendu hommage au président Raymond HAUSS, M. Guy PERTUSA procéda à la remise de la Médaille du Mérite de la fédération UNC bronze à Gilbert CONRATH et à Marco CRISTIANI ; la Médaille du Mérite argent a été attribuée par les instances fédérales à Raymond HAUSS et à Marie-Rose DEMONCEAUX (décédée le 28 mai 2022), secrétaire adjointe membre du CA.

Jean-Claude MUNTZINGER

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

STATIONNEMENT

Les places de stationnement en zone bleue Rue du Maréchal Foch doivent permettre à chacun de faire ses courses à Châtenois. La Police municipale a enregistré un certain nombre de doléances concernant des voitures ventouses qui occupent ces places toute la journée et empêchent donc la rotation du stationnement. Elle remercie les concitoyens de se conformer aux prescriptions ci-dessous afin de partager l'espace public sans s'exposer à des contraventions.

Zone bleue

En zone bleue, toutes les places sont matérialisées : le stationnement est gratuit, dans la limite de deux heures, du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h (hors jours fériés). A l'issue de ces deux heures, le propriétaire doit déplacer son véhicule, sous peine d'être verbalisé par le service de Police municipale.



Stationnement libre

Pour répondre à la problématique des riverains sans garage, le stationnement libre à l'intérieur du cœur de la ville est réparti sur les secteurs suivants :

Parking de l'ELT

86 places + 2 places handicapées

Parking Rue de la Montagne

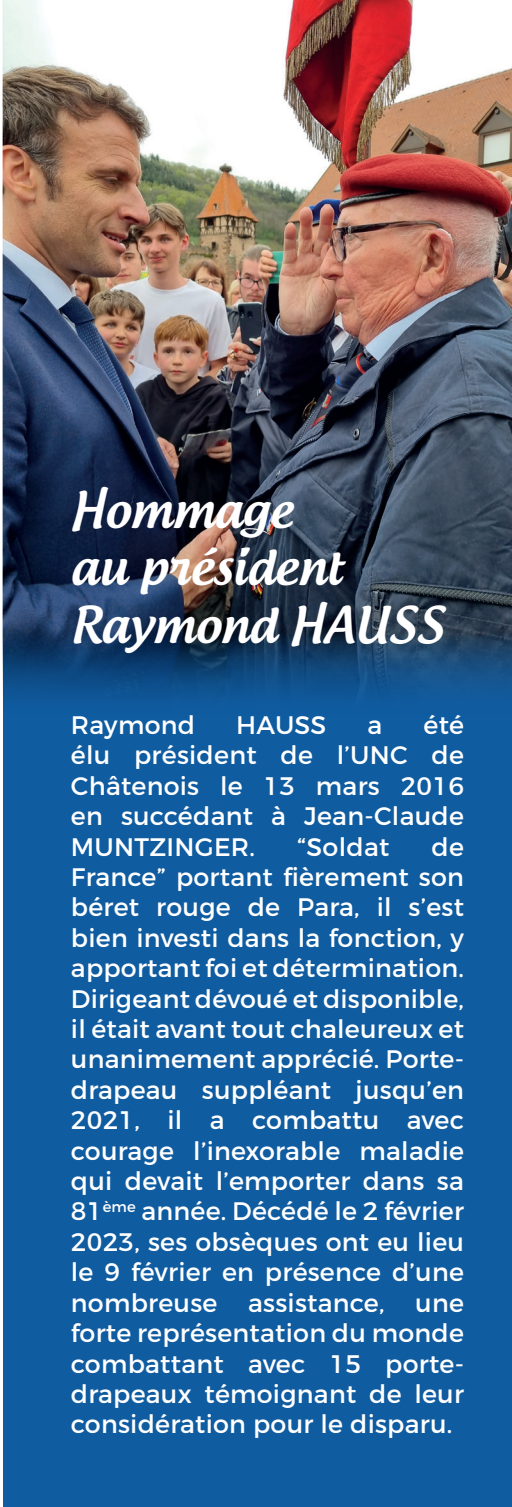
16 places + 1 place handicapée

Parking du cimetière

14 places + 2 places en zone bleue (durée maximale 1h)
+ 1 place handicapée

Parking du Badbronn

15 places + 1 place handicapée



Hommage au président Raymond HAUSS

Raymond HAUSS a été élu président de l'UNC de Châtenois le 13 mars 2016 en succédant à Jean-Claude MUNTZINGER. "Soldat de France" portant fièrement son béret rouge de Para, il s'est bien investi dans la fonction, y apportant foi et détermination. Dirigeant dévoué et disponible, il était avant tout chaleureux et unanimement apprécié. Porte-drapeau suppléant jusqu'en 2021, il a combattu avec courage l'inexorable maladie qui devait l'emporter dans sa 81^{ème} année. Décédé le 2 février 2023, ses obsèques ont eu lieu le 9 février en présence d'une nombreuse assistance, une forte représentation du monde combattant avec 15 porte-drapeaux témoignant de leur considération pour le disparu.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX AGENTS QUI ONT REJOINT LES SERVICES MUNICIPAUX CES DERNIERS MOIS

Matthieu NORMANDIN

est arrivé le 10 octobre 2022.



Il s'occupe de l'organisation du travail des équipes Bâti-Voirie et Espaces Verts, qu'il s'agisse de l'entretien courant des bâtiments, des manifestations, des achats de matériel et de matériaux ou de la planification des chantiers réalisés en régie (c'est-à-dire en interne). Son travail consiste à apporter un soutien aux équipes et à la responsable du Service Technique (Suzy KOCH). Ce qu'il aime dans son métier, c'est la diversité des tâches à accomplir, des connaissances à apporter et à approfondir et la gestion humaine.

Serge HARTMANN

est arrivé le 1^{er} juin 2022.



Il est en charge du Service des Espaces Verts. Il œuvre chaque jour pour votre bien-être et agrmente la Commune de fleurs et de couleurs, pour la plus grande joie des citoyens. Jardinier depuis de longues années, d'abord au service de la collectivité de Sélestat et depuis 1 an à Châtenois, Serge se sent ici chez lui ! Dans son métier, il apprécie surtout de faire plaisir aux autres et de se faire plaisir dans des actions ciblant l'embellissement du cadre de vie tout au long de l'année.

Pierre SANDMANN

est arrivé le 1^{er} juin 2021.



Il a intégré l'équipe du Service Technique et notamment du Bâti-Voirie. Il est spécialisé dans la métallerie, qu'il pratique depuis 20 ans. Il intervient ponctuellement dans l'équipe des Espaces Verts. Il apprécie la diversité du travail et l'évolution de la ville et de ses alentours au fil des saisons.

Lionel BRIAIS

est arrivé le 27 juin 2022.



Cet agent a débuté au Service Technique du Bâti-Voirie, après une carrière dans l'Armée de Terre. Il participe aux missions du service, telles que l'entretien de la voirie et des différents locaux et bâtiments communaux. Titulaire du permis poids lourd, il a été habilité, après formation, à conduire ce véhicule ainsi que la grue auxiliaire dans le cadre de toutes les missions nécessitant ce matériel. En période hivernale, il participe également au déneigement de la Commune en conduisant l'engin approprié.

Nouveau véhicule POUR LE SERVICE ESPACES VERTS

L'ancien IVECO a laissé la place à une nouvelle camionnette tri-benne, le FUSO CANTER, acquis pour 47 000 € TTC. Ce petit camion compact peut porter de lourdes charges et, grande nouveauté très attendue par le Service Espaces Verts, dispose d'une remorque tri-benne qui peut basculer sur trois côtés. Chargement et déchargement de terre, végétaux et autres matériaux se feront avec une meilleure aisance par les agents.

Limiteur de bruit À L'ESPACE LES TISSERANDS

L'Espace Les Tisserands accueille régulièrement des manifestations dans la partie festive ; certains événements sont d'ordre public, d'autres d'ordre privé. Pour les événements se déroulant en soirée, un règlement limite les nuisances sonores (toutes les portes doivent être fermées après 22 heures, toute animation doit cesser à 3 heures...) ; toutefois, en complément, un limiteur de bruit sera installé cette année sur ce site. Il permettra de mesurer les décibels, de les afficher, de les enregistrer et surtout de couper l'alimentation électrique en cas de dépassement des seuils autorisés.

La limitation des niveaux sonores vise à assurer la protection auditive du public et la tranquillité des riverains. Elle est encadrée par l'article R1336-6 du Code de la santé publique, actualisé depuis par le décret du 7 août 2017. Le niveau sonore ne doit pas dépasser 102 décibels A (dBA) et 118 décibels C (dBC), moyennés sur une période de 15 minutes glissantes. Le dBA est un décibel pondéré qui mesure le volume sonore selon une courbe correspondant au comportement de l'oreille humaine ; le dBC suit une courbe pour des intensités sonores plus élevées et prend en compte l'impact des basses. En cas d'infraction, les sanctions prévues sont des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €, voire même 3 000 € en cas de récidive.

Vidéosurveillance

Le réseau de vidéosurveillance sera étendu cette année avec notamment plusieurs caméras mises en place dans les secteurs suivants : carrefour du cimetière, complexe sportif, zone d'activité du Sulzfeld et Espace Les Tisserands. Le marché a été attribué à l'entreprise ALVIPRO pour 81 120 € TTC.

Participation citoyenne

En présence des officiels, une convention a été signée entre la gendarmerie de Sélestat et la commune de Châtenois le 28 février 2022.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Les référents informent directement la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont ils seraient les témoins. Ils participent également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques sécuritaires.

Les référents sont :



M. Romain RIEGERT
secteur de la rue du Vieux
Chemin de Sélestat
referentcitoyen.riegert@gmail.com



M. Thierry BUCHER
secteur de la rue
de la République
referentcitoyen.bucher@gmail.com



M. Raphael JEUDY
secteur de la rue du Jura
referentcitoyen.jeudy@gmail.com



M. Jean-Paul QUIRIN
secteur de la rue
de la 1^{ère} Armée
referentcitoyen.quirin@gmail.com



M. Jean-Marie KRETZER
secteur de la rue
du Maréchal Foch
referentcitoyen.kretzer@gmail.com

Après Kintzheim en mai 2021, Châtenois est la seconde commune sur le ressort de la circonscription de la gendarmerie de Sélestat à adhérer à ce dispositif.



Concours des maisons fleuries

Mardi 16 mai a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries 2022. Devant 150 personnes, l'adjointe en charge du fleurissement Sylvie LIGNER a présidé la soirée. Les lauréats ayant obtenu une note minimale de 17 à 19,75 ont chacun reçu un diplôme et une dotation. La meilleure note a été attribuée à Mme Marcelle HUFFSCHMIDT et à Mme Sylvie MOREL.

Une trentaine de lots ont été distribués aux heureux gagnants de la tombola, dont 5 gros lots offerts par Brico Leclerc. M. REBHUN a pris la parole en expliquant le pouvoir des plantes face au climat et la nécessité d'économiser l'eau. En clôture de la soirée, la Commune a offert un joli géranium à toutes les personnes présentes.

Concours 2023

Le jury intercommunal du concours des maisons fleuries 2023 passera dans toute la Commune le **mercredi 19 juillet 2023 au matin**. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ce concours, organisé par l'Association d'Animations de Châtenois-Scherwiller, car l'ensemble des maisons et des réalisations sont d'office prises en compte. Si vous le pouvez, merci de laisser vos portails ouverts afin de faciliter l'observation par le jury de vos embellissements floraux.

Des « antisèches » POUR LE FLEURISSEMENT COMMUNAL



Samedi 29 avril dernier, sous un agréable soleil, une dizaine de membres du Conseil municipal se sont retrouvés aux ateliers municipaux pour donner un coup de main aux plantations de la saison estivale 2023. Au cours de la matinée, près de 200 jardinières ont ainsi été plantées, sous la supervision de l'équipe du Service des Espaces Verts de notre Commune. Cette opération a permis un gain de temps substantiel pour la mise en place du fleurissement de notre village.

Comme la plupart des communes alsaciennes, Châtenois a été particulièrement concernée ces dernières années par les fortes sécheresses et les restrictions d'arrosage mises en place en conséquence. Pour cette année, il fallait donc trouver des nouvelles solutions pour allier encore mieux fleurissement et économies d'eau. Entre perpétuation de la tradition, sobriété et réalité économique, le défi était de taille mais les idées n'ont heureusement pas manqué.

En pratique, cela se concrétise sur le terrain par de nouvelles prairies fleuries le long de la route nationale, par plus de plantes vivaces dans les massifs pérennes et par l'utilisation, dans les bacs et jardinières, de plantes plus adaptées à la sécheresse. Les géraniums, pourtant réputés gourmands en eau, ont néanmoins été conservés. Impossible de s'en passer, tant ils forgent l'identité de l'Alsace et contribuent à l'attrait touristique fort de notre village !

Dans la droite ligne du nouveau mantra « moins d'eau, moins d'arrosage, plus d'adaptabilité face au changement climatique », ce sont au total près d'un millier de géraniums et 2 500 autres plantes qui sont venus embellir les rues de Châtenois cette année. Toutes ces plantations ont été mises en place courant mai par l'équipe des Espaces Verts, composée de Serge, Laura, Michel et Mickaël. Un autre Michel, militaire à la retraite, est venu compléter le service récemment.

Gageons que le travail ne manquera pas tout au long de l'été pour maintenir le fleurissement estival de grande qualité que l'on connaît à Châtenois, en espérant que nous pourrions échapper à une nouvelle sécheresse cette année !



Certains jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont participé mercredi 17 mai à l'embellissement des massifs dans le secteur de l'Espace Les Tisserands. Pour cet après-midi jardinage, des jeunes personnes handicapées du Moulin leur ont prêté main forte sous l'œil attentif des agents des Espaces Verts de la Commune.

Un beau moment de partage et de convivialité !



TV2COM, la chaîne de télévision locale d'Alsace Centrale, est diffusée sur le canal 501 de **SFR** à l'échelle nationale. Ses programmes sont également disponibles gratuitement sur le site internet : www.tv2com.fr et la chaîne **Youtube** du même nom.

Des sujets consacrés au sport en Alsace Centrale sont aussi présentés dans l'émission "Tous Terrains".



Reportages sur
le secteur de la
Communauté de
Communes de
Sélestat



Reportages sur
le secteur de la
Communauté de
Communes du Ried
de Marckolsheim



Travaux d'illumination DES REMPARTS

Après 20 ans de travaux, Châtenois continue à mettre en valeur ses remparts à travers leur mise en lumière. Ces travaux sont entièrement réalisés en régie par le personnel des services techniques. Ils vont se dérouler en plusieurs phases.

L'objectif final est de créer un chemin lumineux de la montée de l'église jusqu'au site des fouilles. Économies d'énergie obligent, l'ensemble de cette installation ne consommera que 4 000 W.

Cette mise en lumière permettra d'utiliser les remparts pour différents événements culturels ou touristiques avec, entre autres, les visites du veilleur de nuit, des moments musicaux, un bar éphémère ou tout simplement une petite balade insolite.

Coussins berlinois ROUTE DE KINTZHEIM



Pour sécuriser l'entrée d'agglomération Sud (RD35 en venant de Kintzheim), des coussins berlinois ont été posés en avril par l'entreprise VOGEL de part et d'autre de l'îlot central ; la signalisation a été réalisée en régie. Ces dispositifs de ralentissement, testés en premier lieu dans la capitale allemande d'où leur dénomination, limitent la vitesse à 30 km/h sur leur zone de passage. Ces aménagements sont déjà présents ailleurs dans la Commune et ont montré leur efficacité ; toutefois, il s'agit là des premiers coussins posés en enrobé.



L'artiste présente une maquette de l'œuvre.

Oeuvre d'art La HALTE DE JOCHEN KITZBIHLER

Dans le cadre des 40 ans des FRAC (Fonds régional d'art contemporain), le FRAC Alsace (sis en face de la Médiathèque à Sélestat) a décidé d'organiser un parcours d'art contemporain à Sélestat et environs. D'avril à octobre 2023, il propose des événements permettant de découvrir des œuvres d'art contemporain présentées dans des lieux inattendus. L'objectif est d'instaurer un dialogue entre l'œuvre et l'environnement ou le site qui l'accueille.

En collaboration avec la commune de Châtenois, le FRAC Alsace a proposé à Jochen KITZBIHLER, artiste (sculpteur et tailleur de pierre) basé à Fribourg en Brisgau, d'installer son œuvre La HALTE dans les remparts de Châtenois. Il s'agit d'une œuvre en forme de H, composée de 12 dalles de pierre naturelle noire encastrées dans le chemin et sur lesquelles on peut se déplacer. C'est une «escale» entre les murs, entre vigne, église et village, entre montagne et plaine, entre passants pour une rencontre... une halte pour s'imprégner du patrimoine environnant.

Après s'être rendu sur le site au début du printemps, le Conseil municipal a très majoritairement décidé d'acquérir l'œuvre installée fin juin de manière pérenne, avec l'aide précieuse du Service Bâti-Voirie de la Commune et sous la houlette et l'œil avisé de Matthieu NORMANDIN, le nouveau responsable technique adjoint de la commune.



Le CME se préoccupe du climat

Les enfants du CME ont participé cet hiver à un atelier intitulé « la fresque du climat » mené par des animateurs de l'association « Hop la transition ».

A travers ce jeu collaboratif, les jeunes élus ont été amenés à réfléchir aux causes et aux conséquences de l'activité humaine sur le climat, en réalisant des fresques et des dessins leur permettant d'exprimer leurs émotions.

Les animateurs ont également fait réfléchir les jeunes à des solutions collectives et individuelles, dont certaines peuvent être parfois surprenantes, comme par exemple limiter sa consommation de café !

Les enfants ont ensuite présenté les fresques à leurs camarades de l'école afin de poursuivre la sensibilisation de manière plus large.

PROJET ADOS Rencontres tous les 15 jours



Tu as entre 11 et 17 ans, viens rejoindre la quinzaine de jeunes et les animateurs du Service Jeunesse Intercommunal pour faire bouger ta commune.

Ces rencontres ont lieu un mercredi sur deux à la Maison des associations, à côté de la chapelle Sainte-Croix.

Pour plus d'informations,
joindre Valentin ou Mathieu
au 06 81 51 48 52.

Agenda



Une soirée cinéma en plein-air cet été

Le 18 août 2023, le Service Jeunesse Intercommunal souhaite avant tout marquer sa présence au plus près des habitants, en organisant un cinéma autrement, gratuit, à l'extérieur, dans une ambiance chaleureuse pour voir ou revoir des films cultes.

Au programme de cette soirée, rendez-vous sur le parvis de l'Espace les Tisserands dès 16h pour se détendre et participer aux différentes animations proposées en attendant la tombée de la nuit et le début de la projection.

Sur place, petite restauration et buvette seront présentes pour vous restaurer. Pas besoin de réservation, il y aura de la place pour tout le monde !

RENSEIGNEMENTS

Service Jeunesse Intercommunal : 03 88 58 01 60 ou par mail : jeunesse@cc-selestat.fr
ou auprès de la mairie de Châtenois : 03 88 82 02 74.

De la maison d'un notaire à la maison du tourisme et du patrimoine



Châtenois est devenu une référence internationale dans l'archéologie viticole, avec des découvertes allant de l'époque romaine (III^{ème} siècle) au début du XVI^{ème}.

Dès l'origine, la propriété appartient aux familles d'Amtscaffner (Receveur du Grand Chapitre), puis abrite longtemps le notariat. Elle a donc de tous temps été associée aux affaires communales. Sa nouvelle vie dans le patrimoine communal s'inscrit ainsi dans une logique initiée il y a plus de 200 ans.

Le terrain

Tout au long du XVIII^{ème} siècle, le terrain est mis à la disposition des baillis et des receveurs comme jardin lié à leur charge (« Dienstgarten »).

Le 15 ventôse an XI (6.3.1803), les enfants du dernier Amtschaffner (Receveur du bailliage) Nicolas Ignace GRAFF (1731-1778) vendent la propriété à Félix Sigisbert BOSCH. La vente a lieu à Barr à l'étude de M^e GRAFF, un des cohéritiers.

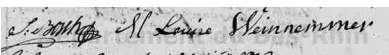
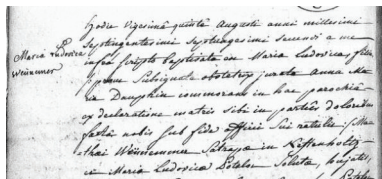
Les propriétaires de la maison construite entre 1803 et 1807

1802-1807

Félix Sigisbert BOSCH, né vers 1758 à Hilsenheim, fils de Jean Félix BOSCH, maître d'école, et de Marie Marguerite EBERSTEIN

Il est clerc de notaire à Châtenois à partir de 1778, procureur du bailliage

de Châtenois en 1789. Il épouse le 9.1.1789 Louise WEINEMER, âgée de 16 ans ½, fille illégitime du bailli Jean Daniel Mathias WEINEMER (bailli de Châtenois entre 1760 et 1789, seigneur de Landersheim) et de Marie Louise POTHELOT.



Après de longues recherches, l'acte de baptême de Louise WEINEMER a été découvert à Strasbourg à Saint-Pierre-le-Vieux le 25.8.1772. Le nom de son père, le bailli, absent, a été révélé par sa mère dans les douleurs de l'accouchement.

Elle a bénéficié d'une éducation car elle signe en français lors de son mariage avec BOSCH. Ce mariage à 16 ans ½ s'explique peut-être par la

Lors de sa séance du 9 septembre 2010, sous la présidence du maire Jean-Jacques GOLDSTEIN, le Conseil municipal de Châtenois a décidé l'acquisition de la maison SCHEIBLING, située à côté de la Chapelle Sainte-Croix, afin d'y installer l'Office du Tourisme. Les découvertes archéologiques majeures réalisées lors de la dernière décennie dans le jardin du presbytère ont fait évoluer le projet vers une Maison du Tourisme et du Patrimoine.

naissance 7 mois après le mariage (le 10.7.1789) d'un enfant, Marie Rose...

Lors de la Révolution, BOSCH usurpe les fonctions de notaire et devient notaire à Châtenois de 1794 à 1804, en concurrence directe avec son ancien employeur, le notaire WOLBERT. Son engagement en faveur de la Révolution lui amène bien des ennuis et il se plaint en l'an 8 de la « faction de fanatico-royalistes » (Q 3701).

Il loue le 10 Floréal an 5, pour un loyer annuel de 500 F, l'actuel presbytère, confisqué comme bien national alors que celui de Kintzheim est loué 32 F, soit 15 fois moins ! Le 21 frimaire an VI (1800) (ABR Q 3767), « il demande la résiliation de ce bail et qu'on lui fixe un loyer raisonnable... Il est connu de notoriété publique que le loyer du presbytère de Châtenois n'a été poussé à la somme exorbitante de 500 Livres que par une clique de fanatiques de cette commune qui voulaient y loger le curé réfractaire

dans ledit presbytère ou forcer le citoyen BOSCH d'en payer un loyer déraisonnable dans une coalition odieuse contre les Républicains... ». Il quitte le presbytère au bout de 5 mois, trouve un autre logement à louer et continue en l'an VII (1801) de se plaindre et de demander une minoration de sa dette en écrivant que « depuis 1790, il est sans interruption dans les fonctions publiques tant administratives que judiciaires où il a mangé la moitié des débris de sa fortune, que le discrédit des assignats lui a laissé, que les intrigues des envieux le mettaient souvent au bord de la ruine, qu'il était sur le point d'être expulsé avec sa famille du logement dans un moment où il ne pouvait pas en trouver un autre, qu'il est un père de famille chargé de 5 petits enfants, un républicain prêt de faire des sacrifices pour le bien de la chose publique mais trop fier pour immoler une partie considérable de ses facultés au fanatisme qu'il poursuit sans relâche ».

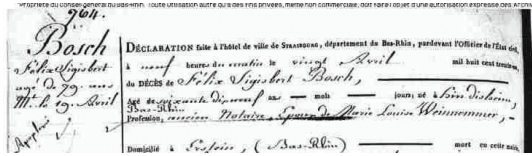
En 1803, il est démis de sa charge et reclassé à Erstein où une étude est créée pour lui le 29.9.1803. En 1804, il habite encore Châtenois où naît son enfant. Il exercera à Erstein jusqu'en 1819. Probablement par manque de clients, il cumulera l'activité de notaire avec celle d'instituteur et d'organiste. Il y tiendra aussi les orgues entre 1806 et 1811.

Sa situation financière semble s'améliorer, car entre 1803 (achat du terrain) et 1807 (vente de la maison), alors qu'il exerce à Erstein, il construit l'actuelle maison SCHEIBLING, certes à l'économie : diamètre des poutres modeste, escalier intérieur quelconque. Son projet était donc de revenir à Châtenois, probablement pour y reprendre son activité de notaire.

Le 15.3.1807, cette demeure est vendue aux enchères à Jean-Baptiste KLEIN devant KIEBLER, notaire à Sélestat. L'acte est enregistré le 25.5.1822 à Châtenois (7E10/36) et nous apprend que BOSCH « était devenu propriétaire du fossé sur lequel il a fait bâtir ladite maison ».

Mais ses adversaires de Châtenois l'obligent à quitter Erstein, car le 8.5.1821 (Q 3767) il est « fugitif et

insolvable ». C'est toujours le cas en 1822 au mariage de son fils où son domicile est inconnu. Il ne fait pas bon épouser la fille d'un ancien bailli et être révolutionnaire... Il mourra d'une apoplexie le 19.4.1831 à Strasbourg, rue de l'Arc en Ciel.



Le couple aura 15 enfants dont Félix Mathias BOSCH, notaire à Erstein, et Alexis Xavier, propriétaire à Colmar. Félix Mathias aura une fille, Marie Eugénie BOSCH, institutrice décédée à Cannes le 12.12.1880 et un fils, Charles Victor (1825-1856), instituteur à Oberbrück et Niedernai.

1807-1822

Jean-Baptiste KLEIN, originaire de Neuve-Eglise

Il est aisé car qualifié de « propriétaire ». A son décès en 1822, sa maison est mise aux enchères et décrite ainsi le 12.7.1822 (7E10/36) : « Maison d'habitation, cour, grange, écurie, remise, jardin, hors de la porte d'en haut, d'un côté la chapelle Sainte Croix, de l'autre le chemin, par devant la route, par derrière André LIND », estimée 4 500 F. Elle est adjugée par Bernard BIEHLER.

1822-1825

Bernard BIEHLER, né le 14.8.1774 et décédé le 6.1.1825 à Châtenois. Capitaine. Adjoint en 1816. Fait chevalier de la légion d'honneur en 1807.



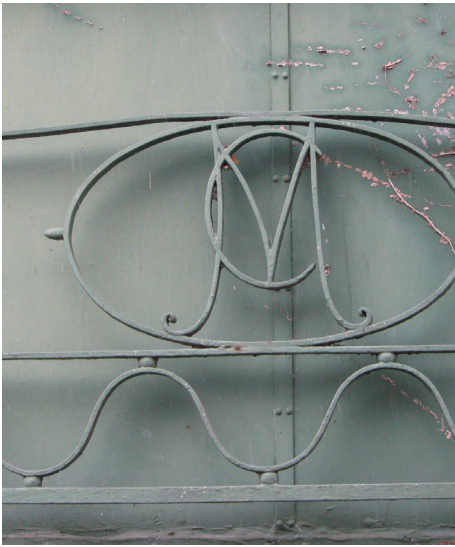
Il épouse en 1812 Marie Barbara Cunégonde GRÄTZ, fille de Jean, meunier (scierie BUCKENMEYER), et de Véronique GOETT. Marie Barbara Cunégonde GRÄTZ se remarie le 1.2.1826 avec Bernard

VOGEL, qui sera maire de 1830 à 1860. En 1830, Bernard VOGEL, 28 ans, propriétaire, remplace comme maire de Châtenois François Xavier DORGLER, maire révoqué. Mention du sous-préfet : « A garder, très bon maire » (1 M 147).

1825-1864

François Claude MUNSCHINA, né le 2.10.1793 à Ensisheim, notaire à Châtenois de 1820 à 1852

Il meurt le 17.5.1852. Il a laissé ses initiales en fer forgé dans la véranda à l'arrière de la maison.



693. ACTE PUBLIC sur les trois premiers chapitres du titre de la vente, du Code civil, soutenu à la faculté de droit de Strasbourg, le samedi 8 février 1817, pour obtenir le grade de licencié en droit, par François-Claude Munschina, d'Ensisheim, département du Haut-Rhin. In-4° de 3 feuilles. Imp. de Levraut, à Strasbourg.

La famille MUNSCHINA est une famille de notables présente à Villé dès le milieu du XVI^{ème} siècle. François Claude MUNSCHINA soutient sa thèse le 8.2.1817 et épouse le 30.11.1826 à Eguisheim Rose BENDELE, fille du maire d'Eguisheim. Elle meurt le 7.2.1832 et son monument funéraire se trouve derrière l'église dans l'ancien cimetière.

Le couple MUNSCHINA a deux enfants parvenus à l'âge adulte : Eugène (1829-1856), avocat, célibataire, et Herminie (1828-1862), aussi célibataire. En 1861, elle vit avec une servante de 21 ans, Marie Anne HEINRICH, et elle loue une partie de la maison au successeur de son père Benjamin Joseph WATIER, notaire, qui y habite avec sa femme, leurs deux enfants et leur servante de 20 ans Marie BISSER.

Journée Citoyenne

Malgré une météo capricieuse, la cinquantaine de participants ont retroussé leurs manches afin de nettoyer chemins, remparts, vignes et forêts du village pour cette nouvelle journée citoyenne qui s'est tenue le 25 mars dernier.

C'est tout naturellement que la Commune répond à cette action citoyenne, initiée par le SMICTOM d'Alsace Centrale en association avec la Collectivité européenne d'Alsace, en organisant une demi-journée d'Oschterputz. Les participants étaient nombreux à venir profiter de ce moment de convivialité et d'engagement en faveur de notre environnement.

A leur arrivée à la mairie, ils se sont munis d'une paire de gants, d'un sac poubelle, d'une pince à déchets, de bonne humeur et c'était parti ! Chaque groupe s'est alors rendu à pied sur sa zone de nettoyage.

Le groupe de plogging a aussi relevé le défi avec brio en collectant des déchets tout en faisant son footing.

À leur retour, tous les bénévoles ont été conviés à un pot de remerciement.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Portrait d'une habitante

Afin de vous orienter dans votre projet de rénovation énergétique, nous vous présentons dans ce numéro les démarches d'une habitante de Châtenois à ce sujet.



En 2020, Mme H. devient propriétaire d'une maison individuelle de 110 m² à Châtenois. Elle souhaite profiter de travaux prévus pour améliorer sa consommation énergétique.

Elle prend attache avec plusieurs entreprises qui lui communiquent les coordonnées de M. VALENCE d'URBAM Conseil, l'opérateur de la Collectivité européenne d'Alsace chargé d'accompagner les ménages dans leurs démarches de rénovation énergétique.



Après vérification de l'éligibilité de Mme H. en fonction de ses ressources et de son projet, une étude thermique a été réalisée, conduisant à proposer deux scénarios de rénovation. Le choix initial se porte sur le remplacement du système de chauffage (chaudière fioul par une PAC Air/Eau). Le conseil apporté par l'accompagnement a permis de valoriser le projet avec une isolation extérieure des murs pour un gain énergétique de 54 %.

M. VALENCE l'accompagne dans toutes ses démarches afin de sécuriser son plan de financement, comme, par exemple, dans le choix de l'entreprise RGE qui reste soumis à la décision de Mme H. ou encore pour les démarches administratives obligatoires (déclaration préalable de travaux) et l'ensemble des demandes d'aides financières.

Ainsi, Mme H. aura réalisé des travaux pour 44 400 € qui lui permettront de profiter d'économies d'énergie conséquentes dans les années à venir. Elle a bénéficié pour cela de 17 000 € d'aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), 1 500 € de la Collectivité européenne d'Alsace et 1 500 € de la Commune de Châtenois, avancées par Procivis Alsace. Cela lui a permis de financer uniquement le reste à charge par un apport personnel.

Le conseil de Mme H. aux personnes souhaitant rénover leur bien : ne vous perdez pas sur Internet, contactez directement M. VALENCE ! Il se tient à votre disposition à l'adresse email pig67@urbam.fr, par téléphone au 03.29.64.45.19 ou lors de permanences les 1ers et 3èmes mercredis du mois, de 14h à 15h30, à l'UTAMS de Sélestat (Maison du Conseil Général - 3 rue Louis Lang - BP 20247 - 67606 Sélestat). En fonction de votre situation et de votre projet, il pourra vous rediriger vers les autres services de rénovation (SARE, Ma Prime Rénov, CAUE...).

Le CCA et la sobriété énergétique

Le Cercle Catholique Aloysia ou CCA (Centre de Randonnée Marcel RUDLOFF), qui dispose de 105 couchages répartis dans 25 chambres, a mis en place des actions adaptées pour réduire progressivement ses consommations de gaz et d'électricité :

1) Les vieilles chaudières gaz, dont une à air pulsé, ont été remplacées par des chaudières gaz à condensation, fonctionnant en cascade, assurant un système de chauffage plus efficace et moins énergivore.



2) Pour limiter les déperditions de chaleur, une isolation a été mise en place sur le réseau hydraulique de chauffage et d'eau chaude (230 mètres au total).

3) 40 robinets thermostatiques ont été installés sur les radiateurs du CCA, permettant de réaliser des économies d'énergie supplémentaires.

4) 210 ampoules LED, moins énergivores, ont remplacé les ampoules incandescentes qui assurent l'éclairage du CCA (2 structures d'hébergement, restauration, salles de réunions).

5) Dans le cadre de la transition écologique, des matériels ménagers anciens, usagés et peu économes en énergie et en eau (2 lave-linges, 2 sèche-linges et 2 armoires positives) ont été remplacés par des équipements éligibles au Fonds Tourisme Durable (ADEME).

6) De nouvelles douchettes et des mousseurs (30) ont été installés, contribuant à une réduction de la consommation d'eau.

Pour ces 10 dernières années, cet engagement du CCA dans la sobriété énergétique, qui est un des leviers de la transition écologique, se concrétise par une baisse significative de sa consommation annuelle de gaz (- 40 %) et d'électricité (- 50 %).

1er Trail Alsace Grand Est

BY UTMB®

UTMB Group a créé un nouvel événement en France, le Trail Alsace Grand Est by UTMB®, qui devient en 2023 le 5ème événement du circuit à se dérouler sur le sol français.

Soutenu par la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est, le Trail Alsace Grand Est by UTMB® s'est déroulé du 18 au 21 mai 2023 sur les 2 départements alsaciens. Organisé selon les plus hauts standards UTMB, cet événement a proposé aux coureurs locaux de tous niveaux ainsi qu'aux coureurs internationaux désireux de découvrir la région de vivre un voyage unique à travers le temps, les châteaux forts et les vignes et de débiter leur quête vers les UTMB World Series Finals.



Avec 4 courses au programme, de 34 km à 175 km, tous les coureurs se sont lancés dans une épopée chevaleresque à travers le massif vosgien, afin d'explorer châteaux forts et villages pittoresques par des chemins où la nature est à la fois sauvage et préservée, avant de terminer leur aventure sur les remparts d'Obernai.

Les coureurs de deux courses ont traversé Châtenois le samedi 20 mai 2023 entre 3h30 et 13h30.

Sous la houlette de Loïc BERTRAND et de nombreux bénévoles locaux, une base de vie avait été installée au CCA afin d'assurer le ravitaillement des quelques 1 600 coureurs engagés sur les 2 Ultra Trails de l'événement. Les coureurs de l'Ultra Trail des Chevaliers (175 kms), qui étaient alors à mi-course, et ceux de l'Ultra Trail des Païens (100 kms) ont également pu y trouver toute une équipe médicale composée d'infirmiers, de kinés, de podologues et de médecins. Au-delà du support logistique, le moral joue énormément pour relever ce genre de défi et quelques mots de réconfort, un sourire, une tape dans le dos, des applaudissements même au milieu de la nuit, la simple présence des bénévoles font alors toute la différence.... Et le groupe de bénévoles, constitué d'une vingtaine d'habitants de Châtenois, de passionnés et de membres du groupe Time To Run n'ont pas eu à forcer leur motivation et leur bonne humeur pour relever cette mission avec brio. Le premier coureur s'est présenté à eux à 4 heures du matin à la lumière de sa frontale et des remparts du village !

Un weekend sportif riche en émotions, mais aussi de l'entraide et surtout du partage : une vraie aventure humaine, une expérience inoubliable pour cette première édition du Trail Alsace Grand Est by UTMB®. Bravo et merci au CCA et à la Commune de Châtenois !

Rendez-vous en 2024 pour la 2ème édition à l'occasion du weekend de l'Ascension.

Corentin SCHMITTHEISSLER

La Coupe de France de football a connu cette année un Petit Poucet alsacien, le FCOSK06, éliminé au stade des 1/16^{èmes} de finale par un pensionnaire de Ligue 1, le SCO d'Angers. Le dernier rempart des amateurs strasbourgeois est un jeune Sélestadien de naissance, Corentin SCHMITTHEISSLER, 26 ans, qui a grandi à l'Annexe de Châtenois.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore «Coco», voilà son parcours.

Il démarre dès son plus jeune âge à l'US Scherwiller, puis évolue à l'AS Erstein, au RC Strasbourg, au FC Metz avant son retour au Racing. Durant son passage en Lorraine, il porte à 11 reprises le maillot frappé du coq des Equipes de France U16 et U17. Son parcours chez les seniors débute avec la Réserve du Racing, avec laquelle il remporte le titre en DH. Il connaît ensuite la remontée du Racing avec les titres en CFA 2, National et Ligue 2. Mais la porte d'une carrière professionnelle se ferme et Corentin est champion de DH avec les Pierrots Vauban; il retourne alors en Lorraine, à Raon-l'Étape en Nationale 3, puis en Allemagne à Oberachern, avant de revenir à Raon-l'Étape. Il connaît un nouveau titre en Nationale 3 avec les SR Colmar l'an dernier. Depuis le début de cette saison, il garde les cages du FCOSK06 en Régionale 1. Son club est toujours en lutte pour le titre et la montée en Nationale 3, mais c'est surtout l'exploit en 32^{èmes} de finale de Coupe de France qui a mis notre cerbère «local» sur le devant de la scène nationale. Sa prestation lors de la victoire aux tirs aux buts contre Clermont, l'actuel 11^{ème} de Ligue 1, lui valut une place dans le «11 type du week-end» du magazine l'Equipe, aux côtés de Jules KOUNDE et d'Ousmane DEMBELE (Barça), de Samuel UMTITI (Lecce) ou d'Adrien RABIOT (Juventus). Récompense très rare pour un joueur amateur dans le monde du foot pro !

Afin d'en savoir un peu plus sur Corentin, le jeune homme plein d'humour s'est prêté au jeu des 11 questions-réponses en toute gentillesse (nul n'en doutait, Corentin avait déjà donné de son temps lors d'un tournoi Futsal Jeunes en 2017 organisé par le RCK et était venu voir plusieurs matchs des «Champions d'Alsace U13» de l'ASC où évoluait son cousin Charlie).

DERNIÈRE MINUTE

Fin mai, le FCOSK 06 de Corentin SCHMITTHEISSLER a, comme l'an dernier, remporté la Coupe du Crédit Mutuel (secteur CUS) en battant le FC Kronenbourg sur le score de 3-1. **Bravo Corentin !**

Avec un papa N°10 et un grand frère N°9, comment devient-on gardien N°1 ?

“ J’étais le plus petit quand on jouait au foot chez nos grands-parents maternels avec mon frère Dorian et mon cousin Jean-François, donc j’étais obligé de jouer au poste de gardien entre les troncs d’arbres qui nous servaient de but.”

Qu’est-ce que tu fais aux entraînements ?

“ Pas grand chose (éclats de rire) ; je fais du “spécifique gardien”, mais dès que je le peux, je joue dans le champ, notamment sur les séquences de conservation. ”

Quelles sont les qualités pour être un bon gardien ?

“ Outre l’explosivité et les réflexes, un bon gardien se doit de jouer au haut sur le terrain, d’être le 11^{ème} joueur de champ et donc d’avoir un très bon jeu au pied.”

Que dirais-tu à un jeune qui voudrait être gardien ?

“ Ne va surtout pas au but (rires)! Sois passionné et surtout prends du plaisir dans ce que tu fais.”

Quel est ton top 3 des gardiens de but français et mondiaux ?

“ Au niveau français, Mike MAIGNAN (Milan AC), Hugo LLORIS (Tottenham) et Stève MANDANDA (Rennes) et, au niveau mondial, Mike MAIGNAN (France-Milan AC), Marc-André TER STEGEN (Allemagne-Barcelone) et ALISSON BECKER (Brésil-Liverpool).”

En dehors du foot, quelle est ta passion ?

“ La pêche : cela me détend.”

Où te vois-tu à 30 ans ?

“ Au «06» (sans hésitation... cela fera plaisir aux dirigeants du club strasbourgeois).”

Quel est ton meilleur et ton pire souvenir au foot ?

“ Le meilleur : c’est le trophée du meilleur gardien lors du tournoi de Montaigu avec l’Equipe de France ; le pire, c’est de ne pas avoir été prolongé au Racing.”

Quel est ton plus bel arrêt et ton but «casquette» ?

“ Le plus bel arrêt, c’était cette saison à Still où je repousse un pénalty et puis je fais le double arrêt sur la reprise... ; le but “casquette”, c’était aussi cette saison contre Saint-Louis où je dégage dans le dos de l’attaquant...”

Quel joueur t’a le plus marqué dans ta carrière ?

“ Il y a 2 joueurs qui m’ont marqué : Allan SAINT MAXIMIN (Newcastle) en Equipe de France U16 et U17 : il nous faisait gagner des matchs à lui seul...Et Vincent GRAGNIC (Lorient, OM, RCSA) au Racing : une précision chirurgicale lors des séances de tirs.”

En une seule phrase, comment définirais-tu ton parcours ?

“ Ma carrière pro a été très courte, mais ma carrière amateur est vraiment très belle.”



FOOTBALL

Tournoi aux Pays-Bas

JEUNES DE L'ENTENTE CHÂTENOIS/SCHERWILLER/KINTZHEIM

Comme à l'accoutumée, les U15 et les U18 de l'EHK (Entente du Haut-Koenigsbourg regroupant Châtenois, Kintzheim et Scherwiller) ont participé au tournoi international Hanse Trophy aux Pays-Bas avec pas moins de 72 équipes de 8 pays européens.

Le Vendredi Saint, à l'aube, les jeunes ont pris la route en bus vers la ville hanséatique de Zwolle, via le Luxembourg et la Belgique. Après quelque 11 heures de route et 3 ou 4 bouchons (mais pas qu'à Liège !), nos jeunes Alsaciens ont pu découvrir la capitale néerlandaise, ses ruelles, ses canaux et ses bicyclettes! Les Pays-Bas en comptent 18 M pour 16 M d'habitants. Il y en a partout, avec les moulins et les éoliennes... Après cette visite, ils découvrent leur confortable lieu de résidence, au bord de l'eau.

Le tournoi démarrant l'après-midi, le samedi matin fut consacré à la visite du centre historique de Zwolle (130 000 habitants) et de son marché à quelques encablures du petit port de plaisance.

Après le repas, place au côté sportif du séjour : les U15, tout comme les U18-2 perdent leurs trois rencontres et disputent l'Europa League.

Les U18-1 remportent deux de leurs trois matchs et se qualifient pour la Champions League.

De retour à l'EuroParcs, tous vont se retrouver dans le bungalow des encadrants pour un after-soft devant le match Nice-PSG.

Le dimanche matin de Pâques, les jeunes ont droit à la visite de Kampen (50 000 habitants) et de son centre très atypique composé d'étroites ruelles de maisons accolées, en briques, et des trottoirs...en briques également...

Puis, l'après-midi démarre avec l'envie de faire mieux que la veille. Les U15 remportent leur dernière rencontre et évitent la «cuillère de bois». Ils terminent à la 23^{ème} place.

Les U18-2 remportent leurs deux rencontres aux tirs aux buts et s'adjugent l'Europa League, synonyme de 5^{ème} place.

Les U18-1 s'inclinent sur le plus petit des scores contre le futur vainqueur. Ils terminent à une honorable 4^{ème} place.

Le lundi de Pâques est jour de retour vers le vignoble alsacien avec une étape de près de 2 heures dans la capitale belge, Bruxelles, et surtout avec pleins de souvenirs dans la tête.

Mention spéciale à Baptiste qui a tenu à accompagner ses coéquipiers malgré sa blessure et ses béquilles et à Clément qui aura été son binôme durant tout le séjour.



Un grand merci à Jean-Luc GATTONI pour l'organisation de ce séjour sportif et culturel, aidé par les éducateurs Arnaud ZUGER et Sébastien CRASSO et, sur place, par les papas-accompagnateurs, ex-buteurs de l'USS, Jérôme MAURER et Christophe PEIROTES-MERTZ

Les 2 équipes U18 ont remporté la médaille du fair play... Cocorico !

Un champion dans notre forêt communale

Champion de France de bûcheronnage sportif, vice-champion d'Europe en 2021, cinquième mondial: à 23 ans, Loïc VOINSON est le meilleur Français de sa catégorie, depuis sept ans déjà! Et il n'est pas encore dans la force de l'âge... Originaire de Sainte-Croix-aux-Mines, cet Auburien fait partie de l'équipe des bûcherons du SIVU qui comporte une dizaine de bûcherons qui valorisent nos forêts par leurs compétences, encadrés par l'ONF.

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est composé des 23 communes du secteur de Sélestat et de ses environs. Sa présidence est assurée par Jean-Claude SPIELMANN. Pour Loïc VOINSON, c'est une histoire de famille. Le jeune homme fait partie de la quatrième génération de bûcherons.

Voici son palmarès :

2019 - 5^{ème} au Championnat du monde avec 10 nations représentées

2021 - vice-champion d'Europe

2021 - 3^{ème} en équipe à la Coupe européenne des Nations avec l'Equipe de France



Avril 2022 - 2^{ème} à la Roockie Academy où il a réalisé le record du monde de la discipline du passe-partout : c'est une compétition préparatoire pour le championnat du monde 2022 qui a eu lieu à Vienne (Autriche) en mai et où il a terminé 5^{ème} mondial sur 13 nations représentées.

2022 - Champion de France pour la 7^{ème} année consécutive et 4^{ème} à la Coupe des Nations par équipes (avec l'Equipe de France)

Membre de l'Equipe de France depuis 2019.

11,09 secondes : c'est le temps qu'il faut à Loïc pour découper une rondelle de 40 centimètres de diamètre avec une scie passe-partout.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE CHÂTENOIS

Remise des récompenses aux sportives et sportifs méritant(e)s



Le vendredi 31 mars 2023, à la suite de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Office Municipal des Sports de Châtenois, les sportives et sportifs qui se sont distingué(e)s au cours des deux années passées se sont vu remettre des coupes par le Maire et ses adjoint(e)s dans la salle festive de l'Espace Les Tisserands. Leur parcours n'a pas toujours été simple, mais tout a été mis en œuvre afin qu'ils puissent pratiquer leur sport préféré dans les meilleures conditions possibles.

Les gymnastes, par exemple, ont été reconnaissants de pouvoir s'entraîner en extérieur sous un chapiteau mis à disposition par les Tamalous.

Le Maire Luc ADONETH et le Président de l'OMS Michel PICARD ont félicité et remercié les encadrants et les coachs sportifs pour leur engagement remarquable. À l'issue de la cérémonie de remise des récompenses, tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Le slowUp Alsace fête ses 10 ans !

Cette année encore a eu lieu la traditionnelle manifestation du slowUp Alsace, le dimanche 4 juin, à l'occasion des 70 ans de la Route des Vins d'Alsace : une journée conviviale et ensoleillée qui a fait le bonheur de participants à travers les 11 communes concernées !

Le secret du succès d'un tel événement ? Une très forte mobilisation de nombreux acteurs : bénévoles, associations, commerçants et exposants... C'est pourquoi la Commune tient à vous remercier grandement pour votre investissement et votre disponibilité !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 2 juin 2024 pour la prochaine édition du slowUp Alsace !

Retrouvez les photos de la manifestation dans cet album facebook : insérer lien + qr code

A l'occasion des 10 ans de l'événement, un jeu-concours « Décore ton vélo » a été organisé sur la page facebook du slowUp : les participants avaient jusqu'au dimanche 11 juin minuit pour voter pour leurs photos préférées !

Pour votre engagement et votre coopération, encore un GRAND MERCI !

Les P'tits Castinétains

Qui sont les P'tits Castinétains ?

C'est une association œuvrant depuis bientôt 8 ans sur le territoire de Châtenois en menant des actions dont les bénéfices sont reversés aux écoles élémentaires et maternelles de la ville. Ses membres sont principalement des parents d'élèves, mais aussi des personnes qui se sentent concernées par le bien-être des enfants à l'école, qui veulent soutenir des projets portés par les écoles ou tout simplement contribuer à améliorer la vie à Châtenois.

Quels sont les projets soutenus par les P'tits Castinétains ?

L'association ne veut pas se substituer aux écoles pour définir les besoins de leurs élèves. Elle répond donc aux demandes exprimées par leurs directrices. Ainsi, l'association peut soutenir des projets de classes transplantées, des ateliers ou des activités, en versant une somme d'argent qui permettra d'en diminuer les coûts pour chaque famille. Elle peut aussi financer directement du matériel dont les enseignants estiment avoir besoin. Ainsi, cette année, les P'tits Castinétains ont, par exemple, pu offrir à l'École maternelle des Bains des murs sonores, qui participent à l'acquisition de la langue pour les petits élèves.

Concrètement, entre les années scolaires 2018-2019 et 2021-2022, les P'tits Castinétains ont reversé une somme totale de 6 548,28 € aux 3 écoles de Châtenois.

Quelles sont les actions qui permettent de récolter l'argent reversé aux écoles ?

Les P'tits Castinétains organisent des manifestations qui contribuent à l'animation de Châtenois, tout en permettant d'en tirer des bénéfices pour les écoles. Ces manifestations sont résolument tournées vers les enfants et les familles et proposent des activités ludiques et conviviales à des moments forts de l'année.

Chaque année sont organisés :

- soit un Marché de Noël médiéval accompagné d'un marché d'artisans locaux, soit une Fête de la Citrouille avec un bal pour les enfants. Cette année, ce sera la Fête de la Citrouille qui aura lieu le samedi 28 octobre 2023.
- une Chasse aux Œufs avec un marché d'artisans locaux autour des fêtes de Pâques.



De plus, l'association soutient des actions ponctuelles organisées par les écoles, telles qu'une rencontre inter-écoles pour Carnaval, pour laquelle elle finance et organise le goûter.

Enfin, les P'tits Castinétains participent à des événements organisés par d'autres associations castinétaines, comme la Fête des Remparts (le dimanche 11 juin 2023) et la Fête de la Saint-Nicolas dans les écoles.

Un appel à l'aide de l'association !

Malheureusement, depuis quelques années, le nombre de bénévoles diminue drastiquement, obligeant l'association à s'interroger sur la possibilité de maintenir ses actions. En effet, l'organisation des manifestations nécessite un nombre relativement important de bénévoles, pour partager ses idées, pour créer les décors ou pour tenir des stands le jour J.

Nul besoin d'avoir des enfants dans les écoles pour aider l'association : il suffit d'avoir l'envie de s'impliquer pour le bien des enfants, mais aussi pour l'organisation de manifestations concourant au rayonnement de notre jolie ville de Châtenois ! Que vous ayez envie de participer ponctuellement ou durablement, d'offrir vos petites mains bricoleuses et créatrices, en venant sur place aux ateliers ou en fabriquant des décorations chez vous, de tenir des stands, de proposer de nouvelles idées, les P'tits Castinétains seront heureux de vous accueillir dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Alors, si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles, vous pouvez contacter ses membres :

par mail : petitscastinetains@gmail.com

par courrier :
Les P'tits Castinétains,
6, rue de Touraine - 67730 Châtenois
ou par téléphone :
06 81 70 98 39 (Laurence CLÉMENT, présidente) ou 06 79 69 76 37 (Isabelle FABERT, vice-présidente).

Programme des animations de Scherwiller

Mercredis 5, 12, 19 et 26 juillet

DE 17H À 20H

Marché du Terroir

PLACE DE LA LIBÉRATION
ASSOCIATION D'ANIMATIONS
CHÂTENOIS SCHERWILLER

Samedi 15 juillet

À 20H

Concert American

Music Abroad

EGLISE DE SCHERWILLER

Mardi 18 juillet

À PARTIR 18H30

Présentation des Vins

SALLE ALPHONSE HAAG
CONFRÉRIE DES RIESLINGERS

Mercredi 19 juillet

Passage du Jury

des Maisons Fleuries

ASSOCIATION D'ANIMATIONS
CHÂTENOIS SCHERWILLER

Vendredis 21, 28 juillet,

4 et 11 août

Spectacle de Lavandières

RUE DE L'ÉCOLE
BORD DE L'AUBACH
ASSOCIATION D'ANIMATIONS
CHÂTENOIS SCHERWILLER

Samedi 2 septembre

À 10H

Forum des Associations

ESPACE SPORTIF COUVERT
SALLE THIERRY OMEYER

Dimanche 3 septembre

À 11H

Fête de Kientzville

ÉCOLE DE KIENTZVILLE

Vendredi 8 septembre

DE 17H À 20H

Collecte de Sang

SALLE ALPHONSE HAAG
AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Jeudi 19 octobre

À 19H

Conférence annuelle

CONFRÉRIE DES RIESLINGERS

Dimanche 29 octobre

Marché d'Automne

PLACE DE LA LIBÉRATION
ASSOCIATION D'ANIMATIONS
CHÂTENOIS SCHERWILLER

Samedi 25 et

dim. 26 novembre

Représentations théâtrales

SALLE ALPHONSE HAAG

Vendredi 1^{er} décembre

DE 17H À 20H

Collecte de Sang

SALLE ALPHONSE HAAG
AMICALE DES DONNEURS DE SANG

19^{ème} Fête des Remparts

Les P'tits Bouchons



L'association Les P'tits Bouchons a été créée en 2002 et propose tout au long de l'année des activités et des animations pour les tout-petits et leurs parents. Cela permet aux enfants de tisser des liens entre eux et d'apprendre la socialisation à travers le jeu et la motricité.

Les parents peuvent en profiter pour échanger, faire des rencontres et découvrir leur enfant différemment. L'association propose également des apéros parents où les adultes sont invités à prendre un temps pour eux, sans leurs enfants, afin de découvrir certaines thérapies pour se détendre ou participer à des soirées à thème animées par des bénévoles ou des professionnels.

Le but de l'association est de répondre aux besoins des parents ; alors, si vous avez envie de rejoindre une équipe sympa et motivée, n'hésitez pas à contacter l'association via son adresse mail ou sa page facebook.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : lesptitsbouchons.blogspot.com
association.ptitsbouchons@gmail.com

Les.Ptits.Bouchons.67



L'association est à la recherche de bénévoles afin de soulager les référents déjà en place et de remplacer ceux qui sont là depuis longtemps et qui s'essouffent.

Association d'animations Châtenois Scherwiller

Avec les beaux jours, l'Association d'Animations Châtenois Scherwiller reprend ses activités estivales.



Le **marché du terroir** se tiendra les quatre mercredis de juillet (les 5-12-19-26) Place de la Libération à Scherwiller, avec des producteurs et des artisans ainsi que des viticulteurs locaux, une buvette et une petite restauration, sans oublier une animation musicale. Il se poursuivra sur le parking de l'école Krafft à Châtenois les quatre mercredis d'août (les 2-9-16-23 août).

Les **tournées du Veilleur de nuit** démarreront devant la mairie de Châtenois :

- à 17h les mercredis 5-12-19-26 juillet
- à 21h les vendredis 7-21-28 juillet
- à 17h les mercredis 2-9-16-23-30 août
- à 21h les vendredis 4-11-18-25 août
- à 21h les vendredis 1 et 8 septembre.

Le mercredi 19 juillet aura lieu le **passage du jury des maisons fleuries** à Châtenois et Scherwiller, n'oubliez pas de laisser vos cours et portails ouverts pour faciliter la notation.

Le **spectacle des lavandières** se déroulera rue de l'Ecole au bord de l'Aubach à Scherwiller et proposera des soirées conviviales dans un cadre authentique, les vendredis 21 + 28 juillet et 4 + 11 août à partir de 18h30, avec buvette et tartes flambées.

Pour finir l'année, le passage du **Saint-Nicolas** dans les écoles de Châtenois et de Scherwiller est prévu le mardi 5 décembre 2023.

Venez nombreux pour profiter de ces manifestations !

Restaurant La Vignette

Le restaurant La Vignette fait partie du patrimoine castinéen : c'était au départ une brasserie exploitée par M. et Mme DONTENVILLE. Charles FELDNER, qui avait créé en 1965 une société d'électricité avec un magasin derrière le restaurant, avait racheté le bâtiment et l'enseigne, suite à des déboires notariaux des anciens propriétaires.

Le débit de boissons, très connu à Châtenois, était le coin où l'on prenait son verre entre habitués (il y avait le Stammtisch des joueurs de cartes au fond du restaurant à droite) ou entre amis. On retrouve la photo des années 60 de La Vignette en plein milieu du village, avec l'ancien Bach qui passait à gauche du restaurant et se jetait dans le prolongement tout le long du village en passant devant la Mairie. Charles avait exploité La Vignette avec sa deuxième épouse Michèle, la mère de Bruno. En 1999, Michèle a eu un accident et a dû cesser l'exploitation du restaurant.

Ne pouvant pas exploiter simultanément les deux activités (restaurant et électricité), Charles a alors appelé à ses côtés son fils Bruno, qui travaillait dans la restauration à Strasbourg auprès du célèbre M. BAUMANN d'abord et de l'Holiday Inn ensuite, pour lui demander de reprendre l'activité de restauration de La Vignette. Il a déménagé l'activité de la société d'électricité dans la zone industrielle, où elle est toujours implantée aujourd'hui et dirigée par son autre fils Thierry FELDNER.

Bruno a repris l'activité de restauration en 1999. Il a réalisé une extension englobant le bâtiment de la Vignette et le magasin d'électricité FELDNER, pour en faire le Restaurant de la Vignette que nous connaissons aujourd'hui. Celui-ci a été ouvert officiellement le 3 août 1999, après réfection de toute la décoration intérieure. Fort de ce nouvel espace rénové et étendu, le jeune patron s'est lancé pleinement dans l'exploitation du restaurant, dont il est devenu propriétaire.



Michel RISSE, Bruno et Michèle FELDNER



Aujourd'hui, avec 6 salariés à temps complet pour une vingtaine de tables, on y mange le traditionnel plat du jour toute la semaine à midi (ou à la carte) et le soir exclusivement à la carte. L'établissement est fermé chaque semaine le dimanche soir, le lundi toute la journée et le mardi soir.

Le restaurant dégage une bonne ambiance familiale avec beaucoup d'habitues d'Alsace Centrale et une belle équipe qui se caractérise par une grande fidélité du personnel en salle et en cuisine, dont en premier lieu le chef de cuisine Michel RISSE qui est l'heureux cuisinier derrière les fourneaux depuis plus de vingt ans.

Comme tous les restaurants, La Vignette a traversé la période de la crise sanitaire du COVID avec difficulté et a essayé de développer l'activité de vente à emporter. En 2022/23, son activité semble être revenue à un niveau normal et Bruno dit « qu'il est à nouveau content des résultats ».

Pour fidéliser ses clients, il propose une grande diversité de plats du jour, publiés chaque semaine sur sa page Facebook. Sa carte évolue au fil des saisons et il la modifie complètement deux fois par an : une première carte estivale comprend des grillades et des plats plus méditerranéens (comme le plat mythique du Risotto aux gambas en photo) alors que la carte hivernale inclut des plats moins légers (comme les rognons avec des spaetzle maison, le baeckeoffe, ...).

Une belle maison qui fait partie de l'histoire de Châtenois et où il fait bon se retrouver pour boire un verre et manger d'excellents plats !



Risotto aux gambas, lait de coco, coriandre

Recette pour 4 personnes

200 g de riz Carnaroli pour risotto 50 g oignons - 100 g de lait de coco - un bouquet de coriandre 20 gambas de belle grosseur 10 cl de vin blanc - 30 g de beurre - 1 litre de bouillon de légumes ou de volaille.

Hacher les oignons finement, les faire suer dans le beurre pour les blondir, rajouter le riz et mélanger jusqu'à obtention d'une couleur translucide (nacrée).

Mouiller avec le vin blanc et mélanger jusqu'à complète absorption.

Au fur et à mesure, rajouter le bouillon à hauteur jusqu'à ce que le riz soit cuit et réserver au chaud.

Faire poêler les gambas 3 à 4 minutes ; les retirer en les gardant au chaud.

Dégeler la poêle avec le lait de coco et rajouter le riz cuit et la coriandre préalablement ciselée.

Dresser en assiette creuse et disposer les gambas en rosace sur le dessus ; décorer avec quelques feuilles de coriandre.

La VIGNETTE

60 rue du Maréchal Foch
67730 Châtenois

Téléphone 03 88 82 39 17

restaurantlavignette



La ferme IDOUX et sa fromagerie

Comme chaque année, c'est entre le mois d'avril et l'automne que vous pouvez apercevoir les vaches de la ferme IDOUX en train de pâturer non loin de la Route de Villé, de part et d'autre de la Liepvrette.

La ferme existe depuis plus de 150 ans. Aujourd'hui, ce sont Johan IDOUX et Vincent GOETZ qui sont associés pour l'élevage des vaches laitières et leur suite (génisses, veaux) en Agriculture Biologique. Le lait est vendu en partie à la coopérative Biolait et le reste est transformé dans la petite fromagerie de la ferme.

La ferme propose ainsi du munster, du fromage frais « Koumen », de la tomme « du Giessen », du yaourt nature et du fromage blanc.

Outre l'élevage et la transformation laitière, l'entreprise contribue également à l'entretien des forêts environnantes à travers la production de bois déchiqueté, source de chauffage pour la ferme et pour quelques clients locaux.

La fromagerie est ouverte au public tous les soirs du lundi au vendredi, de 16h à 19h, et le samedi matin de 9h à 12h.

L'institut de beauté « Cindy Création Beauté » déménage

Cinq ans après l'ouverture de son premier institut de beauté, Cindy Création Beauté a déménagé dans le but d'offrir à sa clientèle un local plus spacieux et plus fonctionnel.

Esthéticienne passionnée depuis 16 ans, Cindy COELSCH s'est dotée d'une belle expérience professionnelle et ne cesse de se former.

Toujours aux petits soins pour sa clientèle, c'est au 7 Route de Sainte-Marie-aux-Mines à Châtenois que Cindy s'est installée depuis fin décembre 2022.

En quête de nouveauté et afin de poursuivre la dynamique de l'institut, Cindy s'est entourée d'une nouvelle collaboratrice : Axelle BOISSIER.

Avec 3 cabines de soins, Cindy Création Beauté offre un univers zen et reposant, proposant de nombreuses prestations de beauté : soins du visage, modelage du corps, épilations, ongles, extensions de cils, microblading ainsi qu'une large gamme de produits cosmétiques, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, mais également pour les adolescent(e)s.

Laissez-vous séduire par ce nouveau cadre, propice à la détente et au bien-être !

L'institut a le plaisir de vous accueillir :
Lundi : 13h/19h - Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h/19h - Samedi : 9h/14h
Contact : cindycrcreationbeaute@gmail.com - 06 47 99 24 22
f Cindy Création Beauté
Planity : www.planity.com/cindy-creation-beaute-67730-chatenois



La Griff' de Julie

La Griff' de Julie (anciennement Place des Charpentiers) a récemment déménagé au 103, Rue du Maréchal Foch. C'est à cette nouvelle adresse que Julie SYLVESTRE, qui est au service de vos mains et de vos pieds depuis 15 ans, vous attend dorénavant.

Prenez rendez-vous au 06 02 30 41 21 ou directement sur place.

Taxi

Le service de TAXI de M. Nicolas ANDRES est désormais conventionné par la CPAM et peut donc assurer le transport des malades, sur présentation du bon de transport délivré par le médecin.
TAXI Nicolas ANDRES
77 rue du Marechal Foch - 67730 Chatenois - Tél : 06 67 60 66 10

Nouveau cabinet de kinésithérapie de la Tour



Un nouveau cabinet de kinésithérapie situé au 7 Route de Scherwiller vient d'ouvrir à Châtenois.

Diplômées de la Physiothérapie Schule Ortenau depuis 2014, les kinésithérapeutes Caroline LEIBEL et Morgane MONSCHIN ont exercé dans différents cabinets en Allemagne, en France ainsi qu'à La Réunion afin de peaufiner leur pratique.

Issues de la même promotion et partageant des valeurs et des visions professionnelles communes, elles ont décidé de se lancer dans cette aventure ensemble !

Toutes deux originaires de la région, elles avaient à cœur de s'installer à Châtenois en raison de son emplacement privilégié, proche de la nature et à taille humaine.

Le cabinet de la Tour vous accueille du lundi au vendredi dans un cadre chaleureux, doté de 4 salles de soins ainsi que d'une salle de rééducation dédiée aux exercices. Celui-ci est accessible pour les personnes en situation de handicap.

Caroline LEIBEL et Morgane MONSCHIN dispensent leurs soins au cabinet, mais également à domicile (à Châtenois et ses alentours).

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 03 67 37 02 57 ou via la plateforme Doctolib.

Un comptoir vraiment très gourmand !



Animée par la souriante Aurélia, la boutique « Au Comptoir Gourmand » à Châtenois est la 3^{ème} agence ouverte par Clémence et Gautier ZEHRFUSS, à la suite de Colmar et d'Ostheim. Elle est venue étoffer le tissu commercial de notre centre-ville il y a tout juste un an, en juin 2022.

Après s'être formés auprès des plus grands (au « Chambard » à Kaysersberg, aux « Haras de Strasbourg », à « l'Auberge de l'III » à Illhaeusern ainsi que chez plusieurs chefs étoilés en Provence), ce jeune chef et sa compagne ont souhaité prendre une nouvelle orientation professionnelle en 2018 en se lançant dans l'activité de traiteur événementiel et en ouvrant leurs points de vente en Alsace.

Dans leur boutique, idéalement située dans la rue principale de Châtenois, ils vous proposent désormais tous les jours leurs excellents plats cuisinés à emporter, ainsi qu'une belle sélection d'épicerie fine et de produits artisanaux, locaux et de qualité. Bien sûr, vous pouvez également faire appel à leur expérience et leur talent de traiteur pour la partie « restauration » de tous vos événements privés ou professionnels.

Que ce soit pour une idée-cadeau, un panier garni ou une soirée entre amis, n'hésitez pas à acheter local et à soutenir l'économie castinétaine en venant faire vos emplettes au Comptoir Gourmand, tout en profitant des bons conseils d'Aurélia !

16 rue du Maréchal Foch - Tél : 03 90 58 29 47
f Aucomptoirgourmandchatenois

Installation d'un cabinet de pédicurie-podologie

Vu l'avis du Conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues de la région Grand Est, Madame PACK Maéva, pédicure-podologue à Sélestat, vous informe du transfert de son activité à Châtenois et de l'ouverture de son cabinet au 3 Rue du Maréchal Foch, dans l'ancien bureau de poste. Le cabinet ouvrira à compter du lundi 3 juillet.

Les consultations sont uniquement sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h. A partir du 1^{er} septembre, les lundi, mardi et vendredi aux mêmes horaires .

Tél : 07 84 16 95 95

Naissances

04/11/2022	Nolan SPRUNGARD fils d'Aurélien SPRUNGARD et d'Elodie ECK
14/11/2022	Timéo BRUNSTEIN fils de Julien BRUNSTEIN et d'Auréli METZ
28/12/2022	Anna BOHN fille d'Alexis BOHN et de Joelle BOSSART
01/01/2023	Alba KNOPF fille de Lucas KNOPF et de Lydie SITTLER
11/01/2023	David BOGHINCIUC fils de Marian-Ionel BOGHINCIUC et d'Andreea CAUNIC
02/02/2023	Solveig CLAUDEL ANDREOLETTI fille de Thibaut CLAUDEL et de Simone ANDREOLETTI
06/02/2023	Iris LINDECKER fille d'Hadrien LINDECKER et de Marie KOESSLER
06/03/2023	Timéo HEITZMANN fils de Guillaume HEITZMANN et de Coralie WACH
21/03/2023	Enora KERSULEC fille de Yann KERSULEC et d'Arianne ARNOULD
17/04/2023	Céleste TORTOSA fille d'Antoine TORTOSA et de Pauline FAHRER
05/05/2023	Thaïs JUNG UHL fille d'Eric JUNG et de Morgane UHL
05/05/2023	Elyna WEISS GAUGEIN fille de Brendon WEISS et de Emilie GAUGEIN

Mariages

05/11/2022	Moussa-Mari MARI avec Anna DREHEROVA
26/11/2022	Mehdi ZOUBIR avec Tina OBERHAUSER
15/04/2023	Michel GSCHWIND avec Ebru OMURCA
15/04/2023	Damien COLIN avec Angélique VALENTIN
22/04/2023	Christophe FLONCK avec Sabine SCHUELLER
13/05/2023	Baris SIMSEK avec Gamze YILDIRIM

Noces

Noces d'Or

09/11/1972	RAESS Charlot BUR Jeannine
22/12/1972	GERBER Robert ERNST Marie-Rose
20/03/1973	BEYSANG Robert KIEFFER Fabienne
21/04/1973	DE CURIERE Thierry KOEHLER Marie Jeanne
11/05/1973	STUDLER Paul FRIDERICH Danielle
15/05/1973	RIBEIRO Antoine DAROCHA Sylvia
26/12/1962	FORNER André BRAMBACH Suzanne

Noces de Diamant

Décès

23/10/2022	René SCHEIBLING
08/11/2022	Patrick SCHMITT
14/11/2022	Anne Marie GANGLOFF née EHRET
24/11/2022	Raymonde BERNHARDT née BERNAUER
03/12/2022	Jean-Pierre SCHAFFNER
12/12/2022	Alain CHRAPATY
16/12/2022	Christophe JUNG
31/12/2022	René VELTEN
11/01/2023	Hélène EDIGHOFFEN
14/01/2023	Robert HUMBEL
02/02/2023	Raymond HAUSS
03/02/2023	Marie Thérèse Jeanne MEYER née EPP
21/02/2023	Jean Jacques Henri FRISON
02/03/2023	Ernestine SCHMITT née GOETTELMANN
09/03/2023	Marie-Rose MARTIN née SCHULTZ
13/03/2023	Claude DANNER
23/03/2023	Roger GRIMM
30/03/2023	Pascale LE née GERARD
31/03/2023	Charles SCHMITT
31/03/2023	Simonne LAFOURCADE née NATUREL
01/04/2023	Renate KOBLOTH née SCHAEFFER
13/04/2023	Lucien BAUER
24/04/2023	Julien PETER
29/04/2023	Nicole SCHMITT née MEISTERTZHEIM
01/05/2023	Joseph MATT

GROUPE « MIEUX VIVRE À CHÂTENOIS, À L'ÉCOUTE DES CASTINÉTAINS »

En réponse aux deux recours déposés par l'association Alsace Nature en 2019 et en 2020 et au moment où nous rédigeons cette tribune, le Tribunal Administratif de Strasbourg vient de rendre son jugement le vendredi 12 mai annulant les autorisations environnementales de la préfecture du Bas-Rhin accordées en 2019 et 2020, ce qui a entraîné l'arrêt immédiat du chantier du contournement de Châtenois qui était dans sa phase finale.

Le Tribunal a écarté l'intérêt public majeur du contournement en estimant qu'il n'est pas suffisamment justifié.

A noter que les travaux du contournement de Châtenois d'une longueur de 5,08 kilomètres ont débuté en 2019 et devaient s'achever d'ici la fin de l'année 2023. D'un montant de 60 millions d'euros d'argent public, ce projet est financé par la CeA, la Région Grand Est et l'Etat.

Quelle incompréhension ! Une décision inadmissible !

Un trafic de près de 20 000 véhicules/jour sur la D1059, provoquant des nuisances importantes en matière de pollution et de bruit pour les riverains, engorgeant les routes du Val d'Argent et de la vallée de Villé, les giratoires du Val de Villé et de l'ancienne Gare de Châtenois ainsi que la traversée de Châtenois aux heures de pointe, ralentissant le développement économique et démographique des deux vallées, ne justifient donc pas, ou plus, la création d'un contournement ?

Ce projet est attendu par la population de Châtenois depuis près d'une cinquantaine d'années. Les différentes analyses menées depuis des années et surtout la commission d'enquête où les commissaires enquêteurs avaient émis un avis favorable signé le 21 mai 2012 en préalable à la DUP signé en 2014, seraient subitement devenues caduques ? Le Conseil National de Protection de la Nature avait également émis un avis favorable en février 2019.

Le projet avait bénéficié d'un total soutien, notifié dès 2019, des associations locales (ADEAP, Trajets, ...) qu'Alsace Nature a totalement ignoré dans ses recours, ce qui est fort regrettable. D'ailleurs, le TA ne semble pas avoir pris en compte ces prises de position locale et les différents arguments qui ont été développés par les deux associations.

Comment comprendre que deux recours déposés par l'association Alsace Nature en 2019 et en 2020 ne soient jugés que quatre années plus tard, alors que des travaux de plusieurs dizaines de millions d'euros ont déjà été réalisés et sont aujourd'hui en phase terminale ?

Nous sommes face à des systèmes à deux vitesses, en totale incohérence: celui de l'Etat qui accorde les autorisations environnementales en respectant une réglementation de plus en plus stricte et celui d'une justice qui a le pouvoir de les annuler même après un délai de quatre années et à quelques mois de la fin du chantier. Y a-t-il encore une logique dans nos institutions ? Un projet de cette envergure ne peut aboutir sans contestations. Cependant, nous attendons de la justice qu'elle intervienne rapidement dans ces cas, avant de dépenser l'argent du contribuable et que le projet du contournement de Châtenois puisse être finalisé.

Sur le thème de l'écologie que nous défendons tous, il en faut assurément mais en adéquation avec notre ère, une écologie positive et non une écologie punitive et du refus systématique. Dans tous les pays d'Europe, l'écologie active est devenue une réalité : une écologie favorisant une économie moderne et non une écologie du temps des cavernes...

Nous souhaitons que la cour administrative d'appel permette rapidement la reprise du chantier. Mais en attendant, nous resterons mobilisés face à cette situation ubuesque et totalement irrecevable pour les Castinétiens, comme pour les habitants des deux vallées et pour toute la population d'Alsace Centrale fortement impactée.

En espérant que le recours que va engager la CeA puisse apporter tous les compléments d'informations attendues et que les travaux puissent redémarrer rapidement !

Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, Éric BRUNSTEIN, Yann VILARDELL, Jean LACHMANN

GROUPE « AGIR AVEC VOUS POUR CHÂTENOIS »

L'arrêt des travaux du contournement de Châtenois par la décision du Tribunal Administratif de Strasbourg le 12 mai dernier est incompréhensible et révoltant !

Incompréhensible et révoltant car on juge en méconnaissance de cause et en 2023 des recours déposés en 2019, alors que 60 millions d'euros d'argent public auront été dépensés pour ce projet !

Incompréhensible et révoltant car il fait fi de la sécurité et de la santé de la population. Le T.A. pense-t-il qu'il n'y a pas encore eu assez de victimes sur cette route, malgré les 6 morts et les 32 blessés sur le tronçon concerné ? Où est le respect de la vie humaine ?

Où est le souci de la santé des riverains de Châtenois, dont les maisons tremblent à chaque passage de camions et qui subissent au quotidien les gaz d'échappement et le bruit de 20 000 véhicules, jour et nuit ?

Incompréhensible et révoltant car le T.A. a cédé au lobby écolo-bobo qui ne mesure pas ce que c'est de se lever à 6 heures du matin pour aller gagner sa vie à 80 km et de rallonger sa dure journée de labeur d'une heure de bouchons.

Incompréhensible et révoltant car il est anti-écologique. La pollution générée par des kilomètres de bouchons tous les jours est terrible !

Incompréhensible et révoltant car il méconnaît les importantes mesures compensatoires mises en place, pour lesquelles la commune de Châtenois a cédé plusieurs hectares de terrain.

Incompréhensible et révoltant car il génère une gabegie de l'argent public gagné difficilement par la partie laborieuse de la population. Ce sont plusieurs millions d'euros qui seront perdus pour la Collectivité Européenne d'Alsace et qui ne viendront pas soutenir d'autres projets locaux au service de nos habitants.

Incompréhensible et révoltant car il pénalise le désenclavement des deux vallées.

En tant que Maire de Châtenois, je vous assure que votre équipe municipale se battra toujours pour mettre l'HUMAIN au centre de ses décisions et pour préserver votre environnement et votre cadre de vie.

Projet après projet, en étant à votre service dans la réalité et la proximité au quotidien, nous agissons pour faire avancer notre village dans la paix et le bien-vivre ensemble.

Bel été d'espérance à chacun de vous !

Luc ADONETH, Christine GILL, Christian OTTENWAEELDER, Sylvie LIGNER, Patrick DELSART, Nadine GUTHAPFEL, Stéphane SIGRIST, Amandine MARTIN, Christophe BOHN, Anne HEUBERGER, Christophe ELSAESSER, Sandrine DEMAY, Pascal HELDE, Marie Antoinette SYLVESTRE, Michel GOETTELMANN, Sabrina DUSSOURD, Jean-Paul BARTH, Lysiane STENGER, Denis WACHBAR, Claire-Catherine BRUN, Daniel BROCKER, Axèle EBELIN

La saison touristique 2023

Cet été, Châtenois souhaite proposer quelques événements pour les touristes ou pour ses habitants.



En partenariat avec l'Association des 10 communes touristiques, vous pourrez vous essayer à un grand "escape game" durant tout l'été. Cet "escape game" s'étendra sur les 10 communes touristiques (Dieffenthal, Scherwiller, Châtenois, Kintzheim, Orschwiller, Saint-Hippolyte, Thannenkirch, Rodern, Rorschwihr, Bergheim). Les énigmes seront détaillées dans un livret à acheter à l'office du tourisme ou à la mairie.

Une activité originale pour découvrir nos communes différemment !

Chaque mercredi soir de juillet et d'août, un concert vous sera proposé devant l'école primaire, lors du marché des producteurs : vous pourrez vous restaurer sur place tout en écoutant de la musique.

Vous pourrez ainsi découvrir les Escrocs du Swing, Swing Family, Honel's Band, Anne BALTA, Jazz de l'III, Elsass Jazz Funk et d'autres groupes en programmation.

Laissez-vous surprendre, une belle soirée vous attendra. En tout, 9 dates sont prévues.



Les Rondes du Veilleur de Nuit

Les mercredis à 17h
* Visites théâtralisées

5, 12*, 19 et 26* juillet
2, 9*, 16, 23* et 30 août

Les vendredis à 21h

21 et 28 juillet
4, 11, 18 et 25 août
1 et 8 septembre

Rendez-vous devant la Mairie de Châtenois
Visites gratuites

A la découverte de l'histoire du village, du site des remparts et des ruelles pittoresques

Organisées par l'Association d'animations de Châtenois-Scherwiller
Mairie de Châtenois - Citadelle au 85 rue du Maréchal Foch

Notre Veilleur de nuit proposera ses traditionnelles visites du village les mercredis et vendredis soirs.

Nouveauté cette année : Châtenois proposera une visite théâtralisée les mercredis 12 + 26 juillet et 9 + 23 août. Avec le veilleur de nuit, un troubadour vous accompagnera et proposera tout au long du parcours des contes, des musiques et des chants médiévaux.

Une très belle animation en perspective qui sera aussi adaptée à un public familial !

SÉLESTAT HAUT-KOENIGSBOURG TOURISME

En balade avec les Confréries Viticoles entre Orschwiller et Châtenois

DIMANCHE 06 AOÛT - 08H30



Balade dans le vignoble avec les Confréries viticoles dans le cadre des 70 ans de la Route des Vins. Étapes : biodiversité, dégustations de vins, historique de la Route des Vins, jardin remarquable, présentation des Confréries, gourmandises 100 % alsaciennes.

Possibilité de prendre une navette de Châtenois à Orschwiller, chaussures de marche conseillées, prévoir vêtements et chapeau en fonction de la météo du jour + gourde d'eau.

10 €, gratuit pour les moins de 18 ans

Informations : 03 88 58 87 20

Réservations : www.helloasso.com/associations/selestat-haut-koenigsbourg-tourisme/evenements/en-balade-avec-les-confreries-viticoles

JUILLET	TOUS les mer. 17H + TOUS les ven. 21H	Ronde du veilleur de nuit RDV DEVANT LA MAIRIE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER Visites théâtralisées les mer. 12 et 26
	TOUS les dim. 17H	Visite des sentiers viticoles RDV DEVANT L'ÉGLISE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
	jeu. 14 5H > 19H	Marché aux puces ALLÉE DES BAINS - OMS
	mer. 19 MATIN	Passage du jury de fleurissement DANS TOUTE LA COMMUNE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
AOÛT	TOUS les mer. 17H + TOUS les ven. 21H	Ronde du veilleur de nuit RDV DEVANT LA MAIRIE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER Visites théâtralisées les mer. 9 et 23
	TOUS les mer. 17H > 21H	Marché du terroir PARKING ÉCOLE KRAFFT ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
	TOUS les dim. 17H	Visite des sentiers viticoles RDV DEVANT L'ÉGLISE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
	mer. 9 10H30	Allons jouer à la bibliothèque ! BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTENOIS TOUT PUBLIC À PARTIR DE 6 ANS. DURÉE : 1H30.
	ven. 18 À PARTIR DE 16H	Ciné en plein-air (À LA TOMBÉE DE LA NUIT) & Animations PARVIS DE L'ESPACE LES TISSERANDS SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT
	mar. 22 17H > 20H	Don du sang ESPACE LES TISSERANDS AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
SEPTEMBRE	mer. 23 10H30	Allons jouer à la bibliothèque ! BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTENOIS TOUT PUBLIC À PARTIR DE 6 ANS. DURÉE : 1H30.
	mer. 30 17H > 21H	Marché des producteurs Animation musicale PARKING ÉCOLE KRAFFT ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
	vend. 1^{er} vend. 8 21H	Ronde du veilleur de nuit RDV DEVANT LA MAIRIE ASSOCIATION D'ANIMATIONS DE CHÂTENOIS/SCHERWILLER
OCTOBRE	dim. 10 9H > 18H	Fête du sport C.C.A - C.C.A
	sam. 16 dim. 17	Dîner concert APEI APEI - ESPACE LES TISSERANDS
	dim. 17	Journée du Patrimoine COMMUNE - VILLAGE
	sam. 23 dim. 24 10H > 18H	Art Expo ESPACE LES TISSERANDS FOYER SOCIO-CULTUREL
NOVEMBRE	dim. 1 12H > 19H	Repas dansant ESPACE LES TISSERANDS - OMS
	sam. 7 9H > 13H	Marché aux vêtements & jouets d'enfants ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS
	sam. 7 20H	Concert de l'Ensemble vocal PHILAE EGLISE SAINT GEORGES - FOYER SOCIO-CULTUREL
	ven. 13 20H	Conférence de Gabriel BRAEUNER LA VIE CULTURELLE DANS LE REICHSLAND ELSASS-LOTHRINGEN (1871-1918) À TRAVERS LES MÉMOIRES DE JOSEPH B. ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
DÉCEMBRE	sam. 14 14H > 17H	Atelier sourcier «L'énergie des arbres» RDV DEVANT L'ÉGLISE - FOYER SOCIO-CULTUREL
	dim. 15 12H > 18H	Fête paroissiale ESPACE LES TISSERANDS - CONSEIL DE FABRIQUE
	sam. 28 9H > 13H	Fête de la citrouille ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS CASTINÉTAIS
	dim. 5 12H > 18H	Repas dansant ESPACE LES TISSERANDS - UNC
JANVIER	mar. 7 17H > 20H	Don du sang ESPACE LES TISSERANDS AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES
	ven. 11	Armistice ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
	mer. 15 15H30	Spectacle pour enfants ESPACE LES TISSERANDS - LES PTITS BOUCHONS
	sam. 18 8H30 > 10H	Initiation à la self-défense pour femmes et adolescentes ESPACE LES TISSERANDS - FOYER SOCIO-CULTUREL
FÉVRIER	sam. 18 dim. 19 9H > 18H	Exposition avicole ESPACE LES TISSERANDS - SOCIÉTÉ D'AVICULTURE
	dim. 19 17H	Concert Les Copains d'Accords EGLISE SAINT GEORGES - FOYER SOCIO-CULTUREL
	ven. 24 20H > 21H30	Atelier « Baume pour les mains » FOYER SOCIO-CULTUREL - FOYER SOCIO-CULTUREL
	sam. 25 9H > 16H	Banque alimentaire ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
MARS	sam. 25 10H > 12H 13H30 > 16H30	Repair café ESPACE LES TISSERANDS - REPAIR CAFÉ
	sam. 25 18H30 > 00H	Assemblée Générale Gerris ESPACE LES TISSERANDS - ASSOCIATION GERRIS
	ven. 8 20H	Atelier floral « Décors de Noël » FOYER SOCIO-CULTUREL - FOYER SOCIO-CULTUREL
	dim. 10 À PARTIR DE 12H	Fête de Noël des Aînés ESPACE LES TISSERANDS - COMMUNE
AVRIL	mer. 13	Fête de Noël des A.L.A.C.R.A ESPACE LES TISSERANDS - A.L.A.C.R.A
	ven. 15 20H	Concert REAME - CHANTS POLYPHONIQUES CORSES EGLISE SAINT GEORGES - FOYER SOCIO-CULTUREL

affiche officielle de Art
Expo quand elle sera prête

Les journées du **TOURNAGE D'ART SUR BOIS**

EXPOSITION & DÉMONSTRATIONS
15 tourneurs sur bois

**23 & 24
SEPT.
2023**
10H → 18H

**67730
CHÂTENOIS**
ESPACE LES TISSERANDS

AFTAB

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE TOURNAGE D'ART SUR BOIS

Entrée libre



Art expo
Châtenois

EXPOSITION ARTS & SCULPTURES